

---

## Ecdotique des textes latins antiques

Gauthier Liberman

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/6145>

DOI : 10.4000/ashp.6145

ISSN : 1969-6310

### Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2023

Pagination : 166-189

ISSN : 0766-0677

### Référence électronique

Gauthier Liberman, « Ecdotique des textes latins antiques », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 154 | 2023, mis en ligne le 22 juin 2023, consulté le 23 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/6145> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.6145>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

## ECDOTIQUE DES TEXTES LATINS ANTIQUES

Directeur d'études : M. Gauthier LIBERMAN

Programme de l'année 2021-2022 : I. *Le fond et la forme des choses ou l'action réciproque de la connaissance de la langue et de la critique textuelle et verbale.* — II. *Moyens et méthodes de l'ecdotique latine classique.* — III. *Un progrès dans la constitution du texte de Lucain est-il encore possible ?* — IV. *Études de cas variés en fonction des desiderata des auditeurs.*

Après avoir continué le travail de l'an dernier sur Lucain (cf. ci-après III. *Lucretiana*) et celui qu'elle avait mené sur Horace l'année d'avant (cf. IV. *Horatiana*), la conférence, qui a redoublé d'industrie, a consacré un effort critique intense à la prétendue *Lettre de Hannas à Sénèque* (I) et à un vers des *Silves* de Stace qui a donné lieu à une controverse non infructueuse (II. *Nuda veritas*).

### I. *Epistula Annae ad Senecam*

En 1984 B. Bischoff publie un bref texte inédit tiré d'un manuscrit « vermutlich niederrheinisch » du premier tiers du IX<sup>e</sup> siècle, conservé à la bibliothèque épiscopale et diocésaine de la cathédrale de Cologne (cod. 17, f. 99r-102r)<sup>1</sup> et contenant divers textes théologiques. Le texte qui nous intéresse est présenté ainsi : INCIPIT EPISTULA ANNE AD SENECAM DE SUPERBIA ET IDOLIS. Il n'y a aucun *explicit* ; le texte, auquel il manque, selon nous, le début, se termine, dans un recto où l'écriture occupe deux colonnes laissant chacune plus de la moitié de la page blanche, par une proposition inintelligible en l'état et qui n'était probablement pas la dernière du texte. Nous sommes reconnaissant à l'ami Carlo Martino Lucarini d'avoir attiré notre attention sur ce document en nous faisant parvenir un intéressant article<sup>2</sup> où, avant de discuter le libellé de plusieurs passages, il défend, à juste titre, croyons-nous, le texte transmis du titre contre la correction de J. Divjak adoptée par l'éditeur de la dernière édition critique, de loin la meilleure, R. Jakobi<sup>3</sup> : EPISTULA ANNAEI SENECAE DE SUPERBIA ET IDOLIS. En dépit des apparences, il est, croyons-nous, peu plausible qu'à ANNAEI ait été substitué ANNE, c'est-à-dire ANNAE, le nom d'un grand-prêtre hiérosolomytain, Hanan, Ananos, Annas, qui fut en fonction trois mois en 62<sup>4</sup> et se trouve donc être un contemporain de Sénèque. L'ignorance que suppose l'élimination de ANNAEI et l'érudition que suppose l'introduction de ANNAE semblent peu compatibles. De toute façon, aucun des deux titres ne convient à un texte dont l'auteur, assigné aujourd'hui

1. Visible et lisible sur le beau site en ligne de la « Dombibliothek ».
2. « Über den Titel und den Text der sogenannten *EPISTULA ANNAE AD SENECAM* », *GIF*, 74 (2022), p. 247-258. Nous renvoyons à la bibliographie de cet article pour les travaux cités par le seul nom de leur auteur.
3. *Die sogenannte "Epistula Anne ad Senecam"*, *Verfasserfrage, Edition, Kommentar*, Toruń, 2001 (*Xenia Torunensia*, V).
4. Voir E. Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*<sup>4</sup>, II, Leipzig, 1907, p. 273. On trouve, dans des travaux que nous indiquerons (Rutgers, alléguant Bischoff; Nemo-Pekelman), les dates de 62-68 pour la durée d'exercice de la charge de cet Ananos : il y a là une erreur, l'année 68 étant la date non de la sortie de charge mais de l'assassinat d'Ananos par les Zélotes.

au <sup>v</sup> s., s'adresse deux fois à des *fratres*, et qui a plutôt l'air d'un sermon que d'une lettre. Lorsqu'il s'échauffe, le prédicateur prend à parti un adversaire singularisé (cf. VI, *Tu autem deum a quo creatus es ignoras...*), mais cela n'a rien à voir avec le *tu* épistolaire. Si l'indication *de idolis* convient, *de superbia* est bien vague. Il y a, croyons-nous, peu de chances que l'auteur du titre, du moins tel qu'il est transmis, et l'auteur du texte soient la même personne. Toute attribution du texte reposant sur les indications du titre transmis est donc sujette à caution. Le titre de Divjak écarte a priori l'attribution de ce fragment de polémique anti-païenne à un auteur juif. Luca-rini, qui défend le titre transmis, est de ceux qui pensent qu'on a à faire à un auteur juif<sup>5</sup> et donc à une rareté : ce serait l'un des seuls textes écrits par un Juif de l'Empire non en grec mais en latin, si l'on admet que la *collatio legum Mosaicarum et Romanarum*<sup>6</sup> émane d'un milieu juif. Cette rareté extrême, sans compter le principe consistant à fonder sur le titre transmis l'attribution du texte, n'est pas la seule objection qu'on puisse faire valoir contre l'hypothèse d'un auteur juif. Nous peinons à imaginer un Juif protestant, dans les termes où le fait l'auteur, contre le sacrifice d'un animal, même si en l'occurrence le sacrifice d'un taureau est accompli dans le cadre d'un culte païen (cf. IV, *taurum aris adplicet, ad hoc uidelicet natum ut mortui uenerationi caederetur*), et reprenant, entre autres témoignages de sa trop bonne connaissance de la littérature latine chrétienne militante<sup>7</sup>, une expression très remarquable et dont il n'y a, à notre connaissance, que deux occurrences, *fruges reciprocae* (V, avec notre note), à l'auteur d'un traité *aduersus Iudaeos*, Tertullien. Si notre texte présente si peu qui soit spécifiquement et exclusivement chrétien, c'est peut-être parce que son auteur a veillé à ce qu'il en fût ainsi et non parce qu'il est juif. Nous voyons en effet entre le texte et le titre transmis au moins cette *possible* adéquation, que l'auteur du texte a *peut-être* placé un écrit de polémique chrétienne anti-païenne sous l'autorité d'un juif, pour une raison voisine de celle qui explique le célèbre *testimonium Flavianum* : les arguments anti-païens d'un Juif seront a fortiori valables pour un chrétien. Pourquoi le titre mentionne-t-il Sénèque comme destinataire ? Nous suggérons qu'il y a solidarité entre l'idée d'une lettre, qui paraît peu convenir au texte, et le choix de Sénèque comme destinataire. Loin qu'il faille avec Divjak et Jakobi restituer ANNAEI en partant de ANNE, nous suggérons au contraire que l'auteur du titre tel qu'il est transmis eut, en faisant fond sur le nom ANNAS, l'idée ingénieuse d'une lettre adressée à un ANNAEUS, l'épistolier Sénèque. Désolidarisant ANNAS de Sénèque, on n'est plus invité à privilégier le grand-prêtre Ananos qui fut son contemporain et l'on peut envisager l'Ananos connu par le Nouveau Testament et qui fut en fonction de 6

5. C'est, depuis que Bischoff l'a exprimée, une opinion non incontestée mais solidement ancrée. C. Nemo-Pekelman, « *The didascalus Annas: a Jewish political and intellectual figure from the West* », dans G. McDowell, R. Naiwel et D. Stökl Ben Ezra (éd.), *Diversity and Rabbinization, Jewish Texts and Societies between 400 and 1,000 CE*, Cambridge, 2021, p. 273-289, spéc. p. 285-287, suggère l'attribution de notre texte à un Annas actif en Italie au <sup>v</sup> s., ce qui suppose, bien sûr, qu'on fasse, dans le titre, abstraction du destinataire prétendu, Sénèque : voir L. V. Rutgers, *The Jews in Late Ancient Rome*, Leyde, New York, Cologne, 1995, p. 254.
6. Voir Rutgers, *The Jews in Late Ancient Rome*, p. 247-253.
7. Cette bonne connaissance des Pères de l'Église latine ressort de l'introduction et du commentaire de Jakobi.

à 15 apr. J.-C.<sup>8</sup>. Notre hypothèse suppose que l’auteur du titre n’a pas sorti le grand-prêtre Annas de son chapeau mais qu’il le trouvait dans un titre plus ancien ou dans une version plus complète du texte. Nous n’excluons toutefois nullement que le titre ait été forgé de toutes pièces afin de servir à présenter et à recommander un extrait tiré d’une œuvre à laquelle ce titre ne correspond peut-être que par le fait que l’œuvre provenait d’un polémiste parlant *sub persona Iudaea*. Dans ce cas, l’audacieux et peu scrupuleux auteur du titre eut l’idée de présenter le texte comme une lettre adressée à l’épistolier Sénèque par un Juif dont le nom, Annas, présente, avec le nom gentile Annaeus, une ressemblance frappante destinée à incarner l’idée d’un lien spécial, supérieur au simple fait d’avoir été des contemporains, entre l’auteur de la lettre, le grand-prêtre de 62, et son destinataire. Le jugement de Josèphe (*BJ*, 4,321, δεινὸς γὰρ ἦν εἰπεῖν τε καὶ πεῖσαι τὸν δῆμον) et l’offensif discours (*BJ*, 4,163-192) où ce Sadducéen suggère au peuple de Jérusalem que les Romains défendent les lois des Juifs mieux que les Zélotes (184-185) pouvaient paraître légitimer l’attribution à un tel orateur du texte offensif qui nous intéresse et l’intention d’en faire une lettre adressée à un Romain. Quoi qu’il en soit de ces hypothèses, on dirait que le texte lui-même a été, tant il est altéré, inventé ou écrit pour faire l’objet d’un séminaire de critique verbale. On trouvera ci-après un essai de restitution, élaboré par le directeur, qui assume la pleine responsabilité de l’édition, avec le précieux concours des auditeurs, notamment F. Barrière et J. Cornillon. L’appareil ne mentionne ni ne discute toutes les conjectures proposées et n’offre d’éléments destinés à justifier le texte adopté que lorsque c’est indispensable. Dans bien des cas, la restitution vaut par elle-même, avec ses qualités et ses défauts; d’autres l’amélioreront. Du moins présentons-nous un texte à peu près lisible, ce qu’il n’a commencé d’être qu’en 2001 avec l’édition de Jakobi. Lorsqu’il est bien transmis, le texte de ce fragment de polémique anti-païenne montre un auteur qui écrit un latin correct, non dépourvu de subtilité, d’ingéniosité et d’efficacité rhétoriques, et même parfois d’élégance (on notera le soin apporté aux clausules métriques). Il n’y a donc aucune raison d’écarter l’émendation du texte au prétexte de la barbarie de son auteur, qui est, en réalité, un écrivain latin « compétent ». L’apparat critique ne relève ni tous les petits détails orthographiques ni certaines particularités propres à la présentation du texte dans le manuscrit, toutes choses que l’on trouvera chez Jakobi, avec les références correspondant aux noms cités dans notre appareil, à l’exception de ceux de Lucarini et des membres de la conférence.

*Incipit epistula Ann<a>e ad Senecam de superbia et idolis*

I ... pater ille ac d<ominu>s omnium mortalium, suorum amator multumque misericors, ad cuncta iustus, [ad] cuncta perspicie*ns*, cuius uirtutem nec eloqui nec sentire sufficimus. Homines enim, etsi in terra modicum corpus adsu<m>imus et infirmiores alii<s> sumus, a<nima>lia tamen omni<a> ratione praecedimus. <S>et si creaturae intellectu[m] <prae>ualemus, si<c> tamen uitam in specie[m] pusillitatis habemus. Nam diuitiarum uana spectantes superbia[m] <ips>arum dei munus amittunt. Domino enim uniuersa creatura succumbit, <succumbunt> illi impetus flatus, uis ignis, tempestates aeris, uentorum stridor, [dentium etiam] nebularum cursus, tonitruum territatio, fulgorum mi<ca>tus, caeli et omnis terra[m], totum uadum ac profundum. Illius uere

8. Voir Schürer, *Geschichte des Jüdischen Volkes*, II, p. 270. C’est le père de l’autre Ananos.

dona[ta] sunt omnia. Viuimus enim quoniam uult et in iudicium illius reseruamur. Ut spirat, it<a> spiritum trahimus; quod sumus et quod loquimur, ex illo est.

*initium deesse uidetur* | dominus *Jakobi* : ds (deus) *cod.* | suorum amator, *i. e. a se creatos amans*; *Min. Fel. Octauium, 36,9*, omnium rector et amator suorum, *cont. F. Grotto* | cuncta<sup>1</sup> *Liberman* : uita *cod.* | cuncta perspicuus *Lib.*, *praeunte Jak.* (cuncta <perspicuus sed ipse in>perspicuus) : ad cuncta perspicuus *cod.* | adsu<m>imus *Bischoff* | alii<s> *Bi.* | a<nima>lia *Lib.*, aliis <animalibus> *iam Lucarini* | omni<a> *Bi.* | sed si *Hilhorst* : etsi *cod.* | intellectu[m] *Hil.*; *alicuius de creatione diuina notionis habendae facultas significatur* | <prae>ualemus *Lib.* | specie[m] *Hil. nolens* | si<c> *Hil.* | 'nam' per ellipsin dicere auctor noster solet; spectantes, *i. e. ei qui spectant* | superbia[m] *Hil.* | ipsarum, *i. e. superbia qua ipsae diuitiae eos qui habent adfectant*, *Lib.* : horum *cod.* harum *Jak.* | <succumbunt> *Lib.* | uis ignis *Bi.* : utsignis *cod.* | aeris *Bi.* : acris *cod.* | [dentium] *Hil.* | [etiam] *Deufert* | micatus *Lib.* : metus *cod.* | caeli *Lib.* (caelum *Jak.*) : caelorum *cod.* | omnis terra *Jak.* : omnem terram *cod.* | totum *Bi.* : totam *cod.* | dona[ta] *Bi.* | iudicium *Lib.*, *coll. III*, ad iudicii tempus puniri seruatur : iudicio *cod.* | spirat, ita *Lib.*, *i. e. in tantum spiramus in quantum spirat* : spirauit *cod.*

II Pater hic saeculorum <omnium>, cunctorum potens, muneris sui mundum impleuit; omnis lux, solus spiritus est et omnia. Adhuc aliquos m<undi> creatore<m> ignorare quis dixerit? Qui uid<et>is in caelo arcum pacis, pluuiarum uinculum, misericordiae signum aeternae, ignium metam, fug<it>e *Chaldaeicos* fines, in quibus decipientes studio <uano> uitam per[sua]dunt. Decipiunt <enim> fabulis [uitam] ipsis tenebris obscurioribus, quibus *Babyl[on]ia* proferitur, per quas ruina[m] non turris futura, sed mundi ipsius. Iactant sese creaturae signa cognoscere, cum ignorent ipsum d<omin>um creatorem mundi. Vehementer admiror, fratres, hanc et †iniquiorum† adsumpta<m> nim<i>ae patetiae curam, qua[m] in subtilitate erroris plurimum sibi laboris imponunt et uitae usum uana cogitatione consumunt caeca se mente torquentes, dum inperspicua conquirunt. Solem enim metiri ausi sunt et exquirere uaria<m> mundi creatura<m>, de origine prima disserere, inperspicuum uitae fontem ad imaginem ducere.

<omnium> *Lib.* | cunctorum *Bi.* : nuntiorum *cod.* Pater hic saeculorum cunctorum potens *legit et intellegit Jak.* | omnis *Bi.* : -es *cod.* | aliquos mundi *Lib.* : aliquid in *cod.* | creatore<m> *Lib.* | decipiunt – ipsius *post* qui uid<et>is – per[sua]dunt *migrare iussit Barrière, iusto ordine restituta et reddita ratione mendorum per quae decipientes et uitam bis repetita sunt* | uidetis *Lib.* (uides *Bi.*) : uidis *cod.* | in caelo arcum *Jak.* (in caelum arcum *iam Bi.*) : incam lu mar cum *cod.* | pluuiarum uinculum *Bi.* : pluuiam uinculorum *cod.* | aeternae *Lib.* : aeternum *cod.* | metam *Bi.* : metum *cod.*, *quod Jak. tuetur*; *at hic de aquarum et ignium temperatione diuina agi uidetur*<sup>9</sup>. *Forsitan ante aut post ignium metam quaedam desiderentur* | fug<it>e *Lib.* | *C(h)aldaeicos Bi.* : calcheicos *cod.* | <uano> *Jak.* | perdunt *Lib.* (perdent *iam Wischmeyer*) : persuadent *cod.* | decipiunt enim *Lib.* : decipientes *cod.* *Verbum decipiendi bis noto usu absolute positum est* | [uitam] *Lib.* | proferitur *Payr* : proferitur *cod.* | quas ruina *Hil.* : quam ruinam *cod.* | ipsius *Lib.* : istius *cod.* | sese *Bi.* : esse *cod.* | dominum *Bi.* | hanc et inuiorum... curam *Lib.*, *i. e. hanc nimis sedulam rerum etiam inaccessarum curam*; *genetiuis duplex est, obiectiuus qui dicitur et qualitatis. Vocula et fort. delenda* | adsumpta<m> *Bi.* | nimiae *Bi.* : animae *cod.* | qua[m] *Hil.* | subtilitate erroris *Lib.* : subtilitatis errore *cod.* | laboris *Bi.* : labores *cod.* | metiri *Bi.* : meriti *cod.* | uaria<m> creatura<m> *Hil.* | inperspicuum *cod.* : inperspicuam *Bi.* | fontem *Lib.* : faciem *cod.* *propter (in)perspicu- et imaginem, ut uid.*

9. *Vide sis Bon de Merbes* (?), *Hymnus*, strophe 10, *ap. L. Dangez, La vie des saints frères martyrs Lugle et Luglien*, Montdidier, 1862, p. 409, *Qui per signa crucis viribus ignium | quondam meta* (Latine iusto audacius dictum : « si du signe puissant de la croix vénérable, ils ont fait une digue à la fureur du feu », p. 410).

III Ad quos quae iuste dixeris? O uani et uestra prudentia stulti, qui *reuela*<re cona>mini mundum, cum hominem nosse non sufficiatis! Si enim scitis quid sit anima, *exeunte*<m> tenete; si nostis, et mortem fugite. Venitis *continentia*<m> loquentes; prae lasciuia autem uestra deiecti estis. Et sapientes sermones disseritis, sed [et] *insipientiae uita*<m> uiuitis, et philosophiam *secuti* estis, sed non sic ut requiratis apud uos an immortalis anima sit. Et quidam <animam> dicunt cum corpore [se] mori, quidam ultra corpus remanere, sed temporis spatio *accedente*[s] consumi; aliqui *diuina*<m> dicunt et *fine*[m] mortalium suorum alienum sibi corpus adpetere, *fer*<a>rum etiam bestiarum. Quid erratis? Quid uaticinamini? Quid lab[or]atis? Accipite a nobis *expositionem breuem* ueritatis. Finxit hominem de terra deus et inspirauit in eum animam de spiritu suo. Ergo diuina est anima, quae ex immortalis potestate in mortale corpus influxit, sed, cum corporali dulcedini seruient[te]s uitis mixta polluitur neglecto originis bono, ad iudicii tempus puniri seruatur. Interrogatis iterum <iterumque> quid sit misericordia, de qua uel fabula<s> non co<ha>erentes fi<n>gitis et uana deliramenta componitis. *Vestra*<m> quaestione<m> ueritas nostra breuiter absoluat. Quod de terra natum est, in terra<m> reuertetur; anima autem caeleste munus exceptauit.

*reuelare conamini Lib.* : ea uelamini *cod.* scrutamini *Jak.* *Litteras uela premere maluit Lib.* | *exeunte*<m> *Hil.* | *uenitis Jak.* : uenite *cod.* | *continentia*<m> *Hil.* | [et] *Hil.* | *uita*<m> *Jak.* | *secuti Lib.* : locuti *cod.* *propter* loquentes | *requiratis Bi.* : *requiritis cod.* | <animam> *Lib.* | corpore *Lib.* : corporibus *cod.* | [se] *Lib.*, corporibus emori iam *Jak.* | *accedente*[s] *Bi.* | *diuina*<m> *Bi.* | *fine*[m] *Hil.* | *ferarum Bi.* : ferrum *cod.* | *bestiarum cod.* | *labatis Lib.*, cf. *Lucr.*, 3,453, *claudicat ingenium, delirat lingua, labat mens : laboratis cod.* *Possis et deliratis* | *expositionem Lib.* : opinionem *cod.* | *breuem Lib.* : breuis *cod.* | in mortale corpus *Lib.* : immortalis (in mortali *Bi.*) corpore *cod.* *propter* immortalis potestate | *dulcedini Bi.* : -e *cod.* | *seruient*[te]s *Bi.* | *puniri Bi.* : punire *cod.* | <iterumque> *Lib.* | de qua uel *Lib.* : uel de qua *cod.* | *fabula*<s> *Bi.* | *fi*<n>*gitis Bi.* | *deliramenta Bi.* : di- *cod.* | *uestra*<m> quaestione<m> *Hil.* | *absoluat uel absoluet Lib.* : -it *cod.* | *terra*<m> *Deufert* | *exceptauit Lib.*, cf. *Lucr.*, 2,299-301 a *Jak.* *adlatum* : *exspectauit cod.* *exspectabit Bi.*

IV Videtis ergo, fratres, felicissimam nobis esse rationem uerum illum deum *colentibus* ac *praedicantibus*. Illi enim su<a ips>orum *deceptione* dementes <sunt>, qui *adorant* figuras mortuorum, mortalia opera uenerantes. Unde illos aestimo ita ori suo adponere manum dum pr[a]ecantur, quasi *taceri* uel [I]nt ex *ipsis* natum esse quod colunt. <S>culpsit *aliquis* lapidem uel lignum dedolauit ut, *statuae* caeleste munus adscribens, optimum de suis gregibus taurum [m]aris *adplicet*, ad hoc uidelicet natum ut *mortui* uenerationi caederetur. || Stultus ille est, cuius plus hostia est quam religio. || Illud enim simulac[h]rum mortalis fabricauit, hoc autem animal deus creauit. Et quanto sapientius est illud animal mutum, quod pastorem suum agnoscit et *adtendit* [illum]! Tu autem deum a quo creatus es ignoras et uocas deum quem paulo ante succidi uidis<ti> aut circumcidi uel <in> *incude* tusum malleolis siue dedolatum. *Huic* templum erigis et pulchras columnas statuis, <quas> de auro argentoque circumdas : ostendis te non tuum deum sed tuas diuitias adorare. Deinde *terra* succumbis et *iaces*, minorem te reddis illo lapide *deformi*; *solum* enim basis <est> quae sustinet signum. Nam et mortuum illum uocare mendacium est qui mori non potuit quia numquam uixit. Ille <lapideus> frangitur, ligneus put<o>re consumitur, *ferr*<e>um rubigo disperdit, argenteus adulteratur, aureus furatur et ponderatur. Omnes autem isti dii aut,

dum *sedent*, emuntur aut sublati erogantur; deum autem nostrum [ali]quis aut emere poterit aut erogare sufficere? <A> relinquentibus ueritatem fictis uocibus decepti estis. Tunc autem tantum deum inuocatis cum aliqua *in* mundo exorta <sit> calamitas aut angustia superuenerit. Erubescit et iam talia nolite uana iactatione proferre. *Nec antiquior es* [t] deo, ut potueris figuram dei nosse, neque maior es deo, ut non tu ex illo homo sis creatus sed ex te sint omnia comparata. Quid utique ins inanibus idolis adsides, quibus si ars non adfuisset, deum non haberes? Nam si religiosus esses, uerum illum inquirereres deum.

colentibus ac praedicantibus *Lib.* : colere ac praedicare *cod.* *Opponuntur inter se felix uerum deum colentium sapientia et infelix idola uenerantium amentia* | sua ipsorum (sua sunt iam *Jak.*) *Lib.* : suorum *cod.* | deceptione *Bi.* : susceptione *cod.* | <sunt> *Lib.* | adorant *Wischmeyer* : ad originem *cod.* | taceri *Lib.*, *coll. Varrone (p. 130 Francken) ap. Aug. de ciu. dei, 18,5*, hoc significare Varro existimat, ut homines eos fuisse taceretur : testari *cod.*, *quod propter uelint tolerari nequit* | uelint *Hil.* | ipsis *Lib.* : illis *cod.* | sculpsit *Bi.* | aliquis *Lib.* : alius *cod.* | statuae *Cornillon* : statim *cod.* | aris *Hil.* | adplicet *Hil.* : adplacat *cod.* | mortui *Bi.* : mortem *cod.* | stultus – religio *sententia aut a lectore quodam interpolata aut loco alieno posita, quippe quae cohaerentia disturbet. Praeterea cui potius quam cuius expectatur et (quod monuit Barrière) utrum religio dei deorumue cultum an ipsam quae colitur statuam significet incertum est* | adtendit *Lib.* : adludit *cod.* | [illum] *Jak.* | uidis *Hil.* | <in> *Lib.* | incude tusum *Jak.* : igne fusum *cod.* | dedolatum *Bi.* : -us *cod.* | huic *Bi.* : hoc *cod.* | <quas> *Lib.* | terra *Lib.* : terre *cod.* | iaces *Bi.* : iacis *cod.* | lapide deformi *Bi.* : lapidi deformi *cod.* | solum *Lib.*, *i. e. non, ut oportuit, religio est quae signum sustinet* : non *cod.* non enim <breuis> basis quae sustinet signum *ironice dictum Luc.* | <est> *Lib.* | qui *Jak.* : quod *cod.* | <lapideus> *Barrière*, <fictilis> (*Jak.*) *emendans, nam fictilis statua non fuit* | putare *Bi.* | ferrum *Jak.* | sedent *Lib.* : fiunt *cod.* *Id desideratur, quod uoculae sublatis iuste opponatur* | [ali]quis *Lib.* | emere *Hil.* : eicere *cod.* | sufficere *Jak.* | <a> *Bi.* *Ordo est fictis a ueritatem relinquentibus uocibus decepti estis* | in (mundo) *Bi.* : (aliqua)m *cod.* | <sit> *Jak.* | calamitas *Bi.* : uoluntas *cod.* | erubescit *Bi.* | talia *Jak.* : talis *cod.* | proferre *Lib.* : praeferre *cod.* | nec *Bi.* : hic *cod.* | es [t] *Bi.* | potueris *Bi.* | figuram *cod.*, *at maior deo antiquitas ad eius figuram cognoscendam nil facit* : facturam uel creaturam (*i. e. a deo effectam*) aut originem *Lib.* | neque *Bi.* : nequid *cod.* | maior es *Bi.* : maioris *cod.* | ex illo homo uel ex deo homo *Lib.* : ex nomine *cod.* (*ex homine Bi.*). *Multo melius inter se opponuntur tu ex deo creatus es et non ex te uelut deo omnia comparata sunt quam si tu ex homine legas* | sis *Bi.* : sic *cod.* | ins *Bi.* | adsides *Bi.* : adsidis *cod.* | *distinctionem qua iis et quibus editores disiungebant sustulit Lib.* | <ad>fuisset *Lib.* | haberes *Bi.* : habetis *cod.* | inquirereres *Bi.* : inquireris *cod.*

V Inquirete ergo : quis illum pulcherrimum ac uenerabilem condidit mundum? Quis altum fundamento immobili retinet caelum? Quis terram et mare perpetuis uinculis strinxit, ut nec mare in terram irumperet [et] nec terra mare detruderet? Quis fruges reciprocas edidit? Quis siderum longum et stabilem cursum mensus est? Quis caloribus umecta permiscuit? Quis fundit nauigantibus flamen? Quis multis uim uentorum, ne toto spiritu flarent? Quis figuras discreuit animalium? Quis parem in mundo creauit hominem? Quis aestati ardorem fecit, quis hiemi frigus inposuit, quis floriferi ueris temperauit aerem? Quis tonitruum auribus terribilem sonum fecit? Quis inlustrauit fulgorum faciem? Quis monte igne consumsit? Quis exinundationibus terminum dedit? Quis stabilem terram moueri prohibuit? Quare illum inperspicuum et omnia perspicientem non colis ut deum?

post inquirete ergo grauius distinxit et enuntiationes sequentes ab inquirete seiunxit *Lib.* | altum... immobili *Lib.* : alto... immobilem *cod.* | mare in *Bi.* : marem *cod.* | irumperet *Lib.* : conprimeret *cod.* *propter* strinxit. *Contulerunt uulg. ps. H. 89,10, Tu dominaris superbiae maris et elationes*

gurgitum eius tu comprimis, *quod tamen aliter enuntiatur* | [et] *Hil.* | detruderet *Jak.* : delude-  
ret *cod.* | fruges reciprocas (*i. e. renascentes*) qui antea dixerit solus exstare uidetur *Tertullia-*  
*nus, adu. Marc., 1,13,5* | edi<di>t *Lib.* | fudit *Lib.* | flamen *Jak.* : flumen *cod.* | mulsit *Lib., coll.*  
mulcere procellas *ap. Cic., arat., 200* : clausit *cod.* *Clausi uenti nullo modo flare queunt, ut ne*  
*toto spiritu flarent absurdum sit. Nimis a traditis recedunt* fregit, coercuit, cohibuit, compes-  
cuit | quis parem <in> mundo <cre>auit hominem *Lib.* : quis parem mundi donauit hominem  
*cod.* *Opponuntur pares inter se ubique (sic enim in mundo intellexit Lib.) homines et anima-*  
*lium discretas fuguræ* | aestati<s> *Lib.* | floriferi ueris *Bi.* : floriferis uer *cod.* | aera *fort. uoluit*  
*prima manus litt. a supra (aer)e(m) scripta* | tonitr<u>um *Lib.* | auribus *Jak.* : aquis *cod.* | aciem,  
*i. e. fulgorem, Lib. facem Jak.* | monte<s> *Bi.* | consum<s>it *Lib.* | perspicentem *Bi.* : prae- *cod.*

VI Vester enim deus adfectionis insan[i]ae opera est et non religionis. Unde aliquis  
militiae studiosus aut pugnae cupidus armata<m> faci[l]e<m> [in status] <effinxit>  
uel mulieris amore[m] cruciatus similitudinem uultus in statuam conuertit, suum  
languorem consecrans. Aliquis unum duxit <et>, ut es<se>t quod ebrius coleret,  
Liberum patrem finxit. Unde manifestum est ista simulacra ipsorum uitia peperisse.  
Aras meretricio more uenerantur, ut Liberi patris chorus, aut cru<en>to furore decur-  
ritur <cum> cymbalis. Quare d<eorum> illorum aras humano sanguine[m] imbuentes  
†de hominibus† noua monstra deducunt et post istum furorem †ad suos† circumferunt  
†illorum deos† per domos sacrilegi[s], ne alia <in animos> deceptorum mortaliu<m>  
religio <se insinuet>.

insan[i]ae *Bi.* | militiae *Lib.* : militem *cod.* | studiosus *Lib.* : -um *cod.* | cupidus *Lib.* : -um *cod.*  
| armata<m> *Lib.* | facie<m> *Lib.* : facile *cod.* *Ov., met., 6,674*, facies armata uidetur, *contulit*  
*F. Grotto* | [in status] *Lib.* | <effinxit> *Lib.* | amore[m] *Hil.* | similitudinem *cod.* : pulchritudi-  
nem *Barrière* | uultus *Bi.* : multos *cod.* | conuertit *Lib.* : per- *cod.* | consecrans *Barrière* : conse-  
crauit *cod.* | unum *Lib.* : uenit *cod.* | <et> *Lib.* | esset *Bi.* : est *cod.* | ebrius *Bi.* : breuius *cod.* |  
uitia *Bi.* : uitae iam *cod.* | uenerantur *Bi.* : uenerantes *cod.* | cru<en>to *Bi.* | *fort. decurrunt* | <cum>  
*Jak.* | *inde a Quare plura obscurantur quam ut satis probabilia comminiscaris* | deorum *Lib.* :  
ad *cod.* | sanguine *Bi.* : sancynem *cod.* *De Gallis emasculandis agi intellexit Jak.* | de hominibus  
*cod. propter humano, ut uid.* : in orgiis *exempli gratia Lib.* | noua monstra deducunt, *i. e. insoli-*  
*ta monstra in orgiorum pompa proponunt. Vide Sen., Oed., 431*, condita lasciuia deducunt orgia  
mystae (*contulit Jak.*) *et carmen contra paganos, 103-109* | resipiscentes se circumferunt per  
templa deorum et per domos *exempli gratia Lib.* | sacrilegi[s] *Bi.* | <in animos> *Lib.* | mortaliu[m]  
*Bi.* : mortalis *cod.* | <se insinuet> *Lib. Deesse scriptio finis uidetur.*

## II. Nuda veritas

Dans un essai de Gian Biagio Conte intitulé *Virgilian Parerga. Textual Criticism and Stylistic Analysis* (Berlin, Boston, 2021, p. 95), on trouve ces fortes paroles : « In a famous painting by Gustav Klimt, *Nuda Veritas* appears unveiled (...). Evidence is naked too: it convinces without many words, and its force surpasses all kinds of argumentative rhetoric. Evidence is the only path that leads to truth: judges know this, and so do textual critics, even though they are often compelled to avail themselves of a persuasive exposition as a surrogate where an evidence-based demonstration is impossible. An example will show the limits of rhetorical reasoning and, conversely, the decisive force of an evidence-based argument ». Suit (p. 95-97) une discussion, peu compendieuse et non dépourvue de rhétorique, de Stace, *siluae*, 1,1,85, dans un texte et une ponctuation reproduits ci-dessous :

cedat equus Latiae qui contra templa Diones  
 Caesarei stat sede fori, quem traderis ausus 85  
 Pellaeo, Lysippe, duci (mox Caesaris ora  
 mirata ceruice tulit)...

« Statius compares Domitian's equestrian statue to the statue of Caesar placed at the centre of his forum. This was a work by Lysippus, originally representing Alexander the Great, whose head was later replaced by that of Julius Caesar. Lysippus' masterpiece seems now very modest in comparison to Domitian's colossus. In the poet's encomium, the imposing size of the *equus Domitiani* symbolises the emperor's superior military valour » (...). « **M** transmits the end of line 85 as *quem traderis ausus* : "(viz. the equestrian statue) whom you, Lysippus (so 'tis said), dared make for Pella's captain (soon it was amazed to bear Caesar's likeness on its neck)" (transl. Shackleton Bailey<sup>10</sup>). The text seems sound : the ellipsis *ausus (esse)* gives some reason to doubt, but it does not seem to be an insurmountable problem. More problematic, however, is the use of *audere*, unusually governing the direct object *quem* rather than a verb such as "to sculpt, to make", to which the direct object would refer ». Ces deux difficultés prétendues, dont chacune constitue un latinisme connu<sup>11</sup>,

10. M. D. Reeve nous suggère de supprimer la parenthèse : il y a alors trois relatives juxtaposées ; les deux dernières sont sur le même plan et, dans la dernière, le relatif (*qui*) n'est pas exprimé, selon une figure fréquente (cf. E. A. Hahn, *Coordination of Non-Coordinate Elements in Vergil*, Genève, New York, 1930, p. 47-58). Faut-il plutôt étendre la parenthèse (*quem traderis ausus Pellaeo, Lysippe, duci, mox Caesaris ora mirata ceruice tulit*) et comprendre, comme H. J. Izaac dans l'édition des Belles Lettres, *quem equum traderis ausus esse, is mox...*, « le cheval (Bucéphale) que ton audace, Lysippe, rapporte-t-on, fit pour Alexandre, vit avec stupéfaction son col recevoir le visage de César » ? Hall, dans J. B. Hall, A. L. Ritchie & M. J. Edwards, *P. Papinius Statius, Volume V, Silvae, Readings and Conjectures*, Cambridge, 2021, p. 21, reprend à son compte l'athétèse des mots *quem traderis – tulit* (« Binneninterpolation »). « Uerba transmissa, écrit-il, stare non possunt "nisi probari potest Caesaris et Alexandri Equos unum et eundem esse" ut mutuer uerba Marklandi. sed hoc non potest credi. hoc loco non nisi Caesaris equus respicitur ». À mon avis, le problème est non l'authenticité du passage mais la véracité de son contenu (de là toute l'importance de *traderis*). Selon F. P. Johnson, *Lysippos*, Durham, 1927, p. 228, « Pliny [*nat. hist.*, 8,155 = *test.* 93 Johnson] and Suetonius [*Caesar*, 61 = *test.* 95 Johnson] speak of this same horse in connection with Caesar, but know nothing of any earlier connection with Alexander or Lysippos; and they add that its hoofs were abnormal, as they were in a horse actually owned by Caesar. It seems clear that the story reported by Statius deserves no credit, though Lippold believes it and suggests that Caesar may have had the hoofs changed ». Dans le *Brill's Companion to Alexander the Great*, Leyde, 2018, p. 372, S. R. Arsvatham écrit que « most scholars nowadays » ne croient pas à la véracité de ce que rapporte Stace. Mais, dans un article rarement utilisé, A. R. Anderson, « Bucephalas and His Legend », *The American Journal of Philology*, 51 (1930), p. 1-21, fait valoir deux passages d'Arrien « of decisive importance that make it all but certain that when Bucephalas received his new rider, Caesar, he transferred certain features of his legend to him » (p. 21). Si Anderson a raison, la « tradition » que rapporte Stace est véridique et le passage est authentique.
11. Pour l'ellipse (apparente) de *esse*, citons B. H. Kennedy, *The Public School Latin Grammar*, Londres, 1874<sup>2</sup>, p. 346 : « The Participle Perfect (Passive or Deponent) is often used in the Nom. Case with an Ellipsis of *Esse*, being really a Prolative Infinitive; dependent on *fertur, dicitur, memoratur, narratur* &c. ». Voir aussi T. Winter, *De ellipsi verbi esse apud Catullum, Vergilium, Ovidium, Statium, Iuvenalem obvia capita duo*, Marbourg, 1907, p. 57-58. Quant à *ausus*, extrayons, des passages pertinents relevés dans *TLL* II 1254,56-1255,22, Stace, *theb.*, 3,161, *conspicui factis aternaque gentibus ausi* (remarquer le datif semblable à *Pellaeo duci*). G. Lafaye, *Quelques notes sur les SILVAE de Stace, pre-*

amènent Conte à préférer la correction humaniste *tradere es ausus*<sup>12</sup>, « you dared to hand over to Pella's captain », qui a bien failli s'imposer, en dépit de la défense pénétrante que jadis Gronov offrit de *traderis ausus* dans sa célèbre *Diatribes* sur les *Silves*<sup>13</sup>. « A rhetorically well-constructed argument is worth as much as an opinion, and those who disagree with it can always oppose subjective reasons with subjective reasons. So Gauthier Liberman<sup>14</sup> preemptorily claims that “*tradere es ausus* est un remède pire que le mal”. Liberman endorses Lafaye, who objects to the elision in *prodere's ausus* (*sic*). If we examine the issue more closely, we discover that the objection, though legitimate in theory, is utterly futile in this case<sup>15</sup>. Liberman would have a point only if synaloepha in the final two feet of the line was forbidden, or at least avoided by Statius; if this were the case, foisting it on the text by means of a conjecture would pose some serious problems. Yet synaloepha occurs at the end of the hexameter (if I am not mistaken) fifteen times in the *Silvae* (ed. Courtney): three times in the first book (2. 111; 2. 159; 4. 19), five in the second (1. 17, 30; 3. 2; 5. 11; 6. 94), four in the third (3. 94; 4. 34, 35; 5. 3), one in the fourth (2. 10), two in the fifth (1. 86, 214). I counted seventy-eight cases in the *Thebaid* (ed. Klotz-Klunnert); at 5. 145 (*lunatumque putes agmen descendere, ubi arma*) and 12. 561 (... *heu princeps Natura! ubi numina, ubi ille est*), there are even two cases of synaloepha within the same line; there are nine cases in the *Achilleis* (ed. Marastoni) ». On pourra, si l'on veut, comparer les données rassemblées par Conte à celles compilées par G. Eskuche, « Die Elisionen in den zwei letzten Füßen des lateinischen Hexameters, von Ennius bis Walahfridus Strabo », *Rheinisches Museum für Philologie*, 45, 1890, p. 236-264 et 385-418. C'est un fait : aucun des passages qu'allègue Conte, aucun passage de Stace que mentionne l'étude détaillée d'Eskuche ne présente l'équivalent rigoureux de l'aphérèse *tradere's* ou, comme veut Conte, de la synalèphe *tradere es*<sup>16</sup>. « At any

*mier livre*, Paris, 1896, p. 18-19, allègue *audemus saturas* chez Martial 12,94,7. Mon commentaire de 2010 cite ces deux passages. Dans les conférences de l'an dernier et leur résumé, nous avons conjecturé *iunctum... ausus* chez Lucain 2,673 à propos des ponts formés par les navires de Xerxès. Cet usage de *audeo* nous a paru assez répandu pour que nous nous abstinssions de l'illustrer.

12. Pour le détail, voir Hall, *P. Papinius Statius, Volume V, Silvae, Readings and Conjectures*, p. 21.
13. *Caput V*, p. 66-68 du premier tome de l'édition annotée de la *Diatribes* (La Haye, 1637, p. 30-32) procurée par F. Hand, Leipzig, 1812. Voir aussi le même Hand, p. 133-134 de son édition commentée des *Silves*, dont seul le premier volume est paru (Leipzig, 1817). « Sic, écrit Gronov à propos de *equum ausus*, *audaces pictores cognataeque artes et opera eorum improba et audacia dicuntur, utpote naturae aemula* ». Voir aussi le commentaire de F. Vollmer aux *Silves*, Leipzig, 1898, p. 228 (« Plin. N. H. XXXIV 39 über Kolossalstatuen *audaciae innumera sunt exempla* »). Quant à *traderis*, « indicat (...) Poeta se sumpturum aliquid ex rumore et fama publica, cuius veritati praestandae ipse ad interdictum venire nolit ».
14. Voir mon édition commentée de 2010 au passage de Stace. Nous avons déjà eu l'occasion de manifester notre dissentiment avec M. Conte (*ASHP*, 148, 2017, p. 131-133), dont le ton de contempion hautaine déplairait moins s'il était le compagnon amer d'une science supérieure. Mais nous lui sommes reconnaissant, car il nous permet d'aborder un point méthodologique essentiel de la critique verbale et nous amène à réfléchir de nouveau au passage de Stace.
15. Nous devons avouer ne pas bien entendre ce qu'est une objection « legitimate in theory » mais « futile » dans la pratique.
16. « In this particular case, écrit Conte, it could be argued that *es* is phonetically leaning toward *ausus*; so if *esausus* is taken as a single phonological word, it is more appropriate to speak of synaloepha rather than prodelision ». Conte reformule d'une manière peu orthodoxe (« a single phonological word »!)

rate, continue Conte, his (la mienne) supercilious attitude (a full rhetorical toolkit includes intimidation as well as persuasion) did not influence Antonino Pittà, an outstanding scholar currently working on the *Silvae*. In his forthcoming commentary on the first book<sup>17</sup>, Pittà rebuts Liberman's superficial dismissal of Manutius' emendation by adducing two Tibullan (*sic*) parallels: 1. 9. 53 *at te, qui puerum donis corrumpere es ausus* and 1. 9. 77 *blanditiasne meas aliis tu uendere es ausus* ». Ces deux vers ont frappé Eskuche, p. 415 (« Auffällenderweise »), selon qui « *tradere's ausus* für das sicherlich verdorbene<sup>18</sup> *traderis ausus* <hat> alle Wahrscheinlichkeit für sich ». Il avait pourtant observé qu'on trouve, « im 5. Fusse oder in der Hebung des 6. », « fast nur bei den älteren Dichtern die Verschleifung von *est* oder *es*, die am Ende des Hexameters bei den meistern Dichtern so gebräuchlich ist »<sup>19</sup>. Il est vraiment étrange que

une conclusion de J. Soubiran, *L'élosion dans la poésie latine*, Paris, 1966, p. 178 : « si (...) la construction et le sens les (*es, est*) rattachent à ce qui suit, c'est la finale précédente qui s'élide sur elles ». Dans le pentamètre de Propertius *trascor quoniam es, lente, moratus heri* (3,23,12), l'élosion est anormale (voir M. Platnauer, *Latin Elegiac Verse*, Cambridge, 1951, p. 87 n. 1) et il y a aphérèse proprement dite (*quoniam's*). Or il n'y a pas de différence entre *es moratus* et *es ausus*; donc l'aphérèse *tradere's* est possible et la « règle » posée par Soubiran est, en tant que telle, fautive. En réalité, *es / est* peut, du point de vue de la « construction » et « du sens », se « rattacher à ce qui suit » tout en étant enclitique. F. Leo, *Plautinische Forschungen*, Berlin, 1912<sup>2</sup>, p. 285, voyait en l'aphérèse « für das Lateinische kein grammatischer Begriff » et G. Pezzini, *Terence and the Verb 'To Be' in Latin*, Oxford, 2015, p. 106-108 et ailleurs, lui donne en un sens raison. En effet, *es* et *est* paraissent subir une aphérèse mais en réalité on aurait à faire à deux formes enclitiques différentes de *es* et *est*, à savoir *-s* et *-st*. Puisque Pezzini ne le dit pas, précisons que l'auteur de cette hypothèse, sinon de cette découverte, est Louis Havet, « *Sum, s, st* », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, V (1884), p. 159-160, et « *L's* latin caduc », *Mélanges Gaston Paris*, Paris, 1891, spéc. p. 320-321. F. Skutsch, *Plautinisches und Romanisches*, Leipzig, 1892, p. 113-114 objecte à Havet que, si elles avaient existé, on devrait trouver les formes *s* et *st* après d'autres consonnes que *m* ou *s* précédé par une voyelle. Or *illicst* (écarté par Skutsch) et *nilst* sont chez Térence des corrections douteuses. Pezzini, p. 35, se sort de la difficulté en remarquant qu'en latin « *-s* cannot be preceded by a consonant in the coda of a syllable (*-cst, -lst*) ». Il admet (p. 128-131) la survie des formes enclitiques à l'époque « classique » (de 100 av. jusqu'à 200 apr. J.-C.) en se fondant sur les graphies du type *consumptast*, mais cette survivance n'est peut-être, comme lui-même il l'envisage (p. 238), qu'une fossilisation. Aux yeux d'un Stace, il n'y avait peut-être qu'une aphérèse dans *tradere's*. Je garde donc cette appellation, mise désormais entre guillemets.

17. Un premier volume (*Silvae. Liber I. I carmi di Domiziano. Volume 1: Introduzione al ciclo, epistola prefatoria, carne I*, vii-408 p.) est paru à Florence, 2021, chez Felice Le Monnier. Nous ne l'avons pas vu.
18. L'édition critique la plus récente, la *Teubneriana* d'Emil Baehrens (1876), adoptait *tradere's*.
19. Eskuche cite, avec un point d'interrogation, Virgile, *aen.*, 5,687, *si nondum exosu's (= exosus es) ad unum*. Dans sa *Teubneriana* de l'*Énéide* (2009), Conte confine à l'apparat critique *exosu's (exosus mss)* de Ribbeck que ce dernier défend très énergiquement dans ses *Prolegomena*, Leipzig, 1866, p. 153-154. Conte fait de même pour *pollicitu's* (1,237, où J. H. Voss, *Anmerkungen und Randglossen*, Leipzig, 1838, p. 201 anticipe Ribbeck) mais ne mentionne pas *laetatu's* (10,827). Pezzini, qui envisage (*Terence and the Verb "To be"*, p. 128-130) très sérieusement la survie des formes *-s, -st* à l'époque de Virgile, ignore les trois suggestions de Ribbeck et ne les discute pas. C'est dommage. Si Pezzini a raison, les critiques parfois très vives formulées contre Voss et Ribbeck (« the ugly scar of Voss's and Ribbeck's un-Virgilian mutilation », J. Henry, *Aeneidea*, I, Édimbourg, 1873, p. 517) s'évanouissent. Housman (à Lucaïn 1,441) « sous-entend » *es* dans les trois passages de Virgile (voir aussi Winter 1907, p. 31-32). En préférant la variante *petis* à *puer* chez Claudien, *Pan. Hon. Aug. VI cos.*, 54-55 (28 p. 167 Hall), *haec sunt quae primis olim miratus in annis, |patre pio monstrante puer*, l'édition critique des Belles Lettres ruine sens (le temps de *petis* fait contresens), style (noter le contraste *patre / puer*) et

toute la poésie latine n'offre que ces deux cas, certes très remarquables, mais qui par là-même ne sauraient guère légitimer l'introduction d'autres cas chez un versificateur plus récent et bien différent, à moins que le sens n'impose absolument la restitution concernée<sup>20</sup>. « No longer stuck, conclut néanmoins Conte triomphalement, in the realm of subjective rhetoric, we enter the field of evidence-based demonstration. Just like in a trial, fact checking is as good as evidence; even more, it is as compelling and certain as a piece of objective evidence ». Admettons que, à l'instar de Tibulle, Stace ait pu écrire *tradere's ausus* : il reste un problème de sens, que Conte n'aborde pas. Or ce problème est, me semble-t-il, un fait, une donnée d'une nature différente certes, de la nature d'un fait métrique, mais dont l'appréciation juste est une condition *sine qua non* de l'exercice du jugement en matière de critique verbale. Le problème que j'ai en vue est la platitude<sup>21</sup> et même l'incongruité que comporte « la statue équestre que tu osas, Lysippe, livrer à Alexandre » (traduction du texte conjectural) en regard de « la statue équestre que, rapporte-t-on, tu ausas pour Alexandre » (traduction du texte transmis). « If, écrit Conte p. 96, I (...) wanted to sound even more persuasive, I would draw attention to a significant parallel. In the prefatory epistle, Statius writes *indulgentissimo imperatori ... tradere* "hand over to the most benevolent emperor" to describe the encomiastic poem that he "hands over" as a homage to Domitian ». Il y a une différence<sup>22</sup> entre « remettre à l'empereur les cent vers le lendemain du jour où sa statue équestre fut dédicacée »<sup>23</sup> et « remettre à Alexandre sa statue équestre ». De toute façon, il est ou devrait être évident que, s'agissant de la statue équestre, l'audace est dans la création, non dans la « livraison » ! Dans l'épître dédicatoire, la rapidité de composition (*postero die quam <ipsum> dedicatum erat opus tradere ausus sum*) justifie la restitution *ausus sum* (*iussum* M). La « critique », κρίσις, est l'art de faire des distinctions, διακρίνειν. Les défauts de sens qui entachent *tradere es ausus* enlèvent toute force probatoire à l'argumentation métrique censée démontrer la vérité de la correction ; si (ce qui est bien douteux) cette argumentation métrique est juste, elle ne montre qu'une possibilité formelle : « Stace a pu, au cinquième pied de l'hexamètre, pratiquer l'« aphérèse » de *e(s)* après un infinitif dactylique en *-ere* ou la synalèphe *-ere es* ».

construction, car il faut entendre *miratus es*. La variante fautive *petis* est une correction qui résulte de la mécompréhension de la construction.

20. « Iuvenalis enim evitavit etiam voculae *es* apharesin, item Statius », écrit Winter 1907, p. 60. Ce n'est pas, s'agissant du moins de Stace, tout à fait exact. Second pied : *theb.*, 12, 377, *si misera's certe; silu.*, 5, 1, 75, *audita's, uenitque* ; troisième pied : *theb.*, 5, 20, *quaecumque's, ait* ; quatrième pied : *silu.*, 1, 4, 4, *es caelo, diue, es, Germanice*. Le texte de ce dernier passage n'est pas sûr (voir mon commentaire de 2010) et l'on peut arguer (à juste titre ?) que le second *es* est aussi emphatique et qu'il ne s'agit pas d'une « aphérèse » ou d'une forme enclitique.
21. Relevée par Lafaye 1896.
22. Je suppose que Lafaye 1896 a en vue cette distinction en écrivant « il faudrait que *tradere* pût se dire de l'artiste qui livre sa commande ».
23. *Centum hos uersus quos in equum maximum feci indulgentissimo imperatori postero die quam <ipsum> dedicatum erat opus tradere ausus sum* (*ausus sum* Sandstroem, *iussum* M). C'est le texte de Hall 2021.

III. *Lucaniana*<sup>24</sup>

1,8-12

Quis furor, o ciues, quae tanta licentia ferri ?  
 Gentibus inuisis Latium praebere cruorem  
 cumque superba foret Babylon spolianda tropaeis 10  
 Ausoniis umbraque erraret Crassus inulta  
 bella geri placuit nullos habitura triumphos ?

C'est à tort que, dans son édition romaine de 1992, R. Badali revient à la ponctuation ancienne qui fait dépendre du v. 8 le v. 9 : *Quis furor, o ciues, quae tanta licentia ferri, gentibus inuisis Latium praebere cruorem*. L'infinif *praebere* pourrait très bien dépendre du seul *quis furor?* (cf. par exemple Silius, 15,33), mais l'interposition de *quae tanta licentia ferri?* interdit le rattachement du v. 9 au v. 8. Aucun infinitif ne suit *quae tanta licentia uoti?* chez Silius, 1,385, qu'inspire Lucain. Une autre imitation, plus appuyée, de Lucain, par Stace (*theb.*, 2,211-213), montre que ce dernier avait bien compris la construction du passage de Lucain : *hospitia et thalamos et foedera regni | permixtumque genus – quae tanta licentia monstro, | quis furor? – et iam bella canit* (Fama). Cela étant, il y a, dans le texte reproduit ci-dessus, entre le premier volet (v. 9) et le second volet (v. 10-12) de ce qui forme un diptyque, un déséquilibre flagrant, et *gentibus inuisis Latium praebere cruorem* souffre, si nous osons dire, d'une grande « sécheresse ». Il manque peut-être, par suite d'une chute mécanique (*homeomeson*) un vers – par exemple *non ullis emptum bellis et / sed sponte solutum*, « acheté<sup>25</sup> par nulle guerre et / mais versé<sup>26</sup> par les Romains de leur propre initiative » – qui instaure une symétrie explicite entre les deux volets du diptyque, le premier volet évoquant les guerres que les nations honnies n'ont pas eu à livrer aux Romains pour que ces derniers versent leur sang et le second volet indiquant quelle guerre extérieure les Romains auraient dû préférer à la guerre civile.

1,24-32

At nunc semirutis pendent quod moenia tectis  
 urbibus Italiae lapsisque ingentia muris 25  
 saxa iacent nulloque domus custode tenentur  
 rarus et antiquis habitator in urbibus errat,  
 horrida quod dumis multosque inarata per annos  
 Hesperia est desuntque manus poscentibus aruis,  
 non tu, Pyrrhe ferox, nec tantis cladibus auctor 30  
 Poenus erit : nulli penitus descendere ferro  
 contigit ; alta sedent ciuilis uulnera dextrae.

24. Les *Lucaniana* précédents (*ASHP*, 153, 2022, p. 163-180) appellent les corrections suivantes : p. 168, remplacer en 2,114 *tremenda* par *trementia*; p. 169, transférer *recidit* du début de 2,143 à la fin de 2,142; p. 170 l. 6, ajouter *ense* devant *recidendum*; p. 175, sept lignes avant la fin, supprimer *facibus* après *inseruisse moras*.

25. Cf. 7,282; 10,107.

26. Cf. 10,215, *Nilus fonte soluto*, l'expression *uenam soluere* ainsi que le sens financier de *soluere*.

Dans des *Lucaniana* oubliés<sup>27</sup>, le prolifique éditeur et traducteur de classiques grecs et latins F. H. Bothe, philologue hardi mais non dépourvu de pénétration, s'of-fusque de la répétition de *urbibus* v. 27 et de la phraséologie de *semirutis pendent... moenia tectis urbibus Italiae*, où il voit en *tectis* un participe adjectivé qualifiant *urbibus* et non un substantif distinct de *urbibus*, lui même ablatif locatif ou datif possessif ou de désavantage. Nul ne s'est jamais rallié à son étrange « restitution » *semirutis... tactis | turribus*, dans laquelle il emprunte *turribus* à Heinsius (note marginale publiée dans la *Burmannianna* de 1740). Si, tout en n'oubliant pas qu'aux yeux de Housman Lucain est, des poètes latins, le moins sensible aux répétitions de mots, l'on admet le caractère douteux de la répétition de *urbibus*, alors le vers 4,585, *inter semirutas magnae Carthaginis arces*, suggère à l'auteur de ces lignes et à Burman avant lui le remplacement de *urbibus* par *arcibus* (cf. 4,657-658, *Poenum qui Latiis reuocauit ab arcibus hostem*; 2,653-654, *Sufficerent aliis primo tot moenia cursu | rapta, tot oppressae depulsis hostibus arces*). Quant à l'ablatif de la circonstance concomitante *semirutis tectis* qui qualifie *moenia pendent*, il se justifie par l'habitude qu'ont les auteurs latins de mentionner ensemble *moenia* et *tecta* : contentons-nous de citer, parmi de nombreux exemples en prose et en poésie, Cicéron, *de leg. agr.*, 1,5, *ipsam ueterem Carthaginem (...) nudatam tectis ac moenibus*.

Le vers 27 *rarus et antiquis habitator in urbibus errat* a une beauté mélancolique et mystérieuse, « mallarméenne », à laquelle contribue *errat*. Nous craignons cependant que ce mot ne résulte d'une confusion, car l'idée d'errance est en réalité peu appropriée au contexte : opposer plutôt que rapprocher Virgile, *buc.*, 6,40, *rara per ignaros errent animalia montes*; *aen.*, 1,578, *si quibus eiectus* (Énée rejeté sur le rivage) *siluis aut urbibus errat*; Sénèque, *Medea*, 20-21, *per urbes erret ignotus egens | exul*, etc. Lucain veut, croyons-nous, simplement dire qu'il ne reste que de rares habitants dans les villes de l'Italie, et le mot juste pour dire cela est exposé à se voir substituer une forme de *errare* : ce mot est non *extat*, comme nous le suggérâmes dans la note de notre commentaire à Valerius Flaccus, 8,365, où *errat* est une faute de la tradition pour *extat*, mais, comme W. S. Watt nous l'écrivit après avoir lu notre note, *haeret*, mot emphatique pour dire « demeurer, être » (*TLL* VI,3 2499,66-2500,12). Luck 2009, à qui nous avons communiqué l'idée de Watt, adopte *haeret*. J. J. Cornelissen<sup>28</sup> a procédé à la même correction chez Sénèque le Rhéteur, *suas.*, 5,1, *errat circa damna sua* (« *haeret circa damna sua, cogitationibus damnis suis immoratur* »).

La variante « majoritaire » *erit* (v. 31) est généralement, et depuis longtemps, préférée à *erat*, que Bothe semble avoir retrouvé par conjecture. Priscien (18,103) explique le futur *de rebus iam dudum praeteritis* par *cognoscetur uel dicitur*. « Will prove to be », glosent Getty 1940 et Roche 2009, et de rapprocher, le premier, *Tu Marcellus eris*, le second, 8,377-379 : *non aries illis, non ulla est machina belli | aut fossas implere ualent, Parthoque sequenti | murus erit quodcumque potest obstare sagittae*. Ces rapprochements ne sont pas extrêmement pertinents : dans aucun des deux cas il ne s'agit d'un événement qui s'est déjà produit. Il est vrai qu'on a très

27. *Rheinisches Museum*, 2 (1843), p. 471-473.

28. *Mnemosyne*, 6 (1878), p. 311.

tôt supposé que Lucain feint de se placer dans un temps où la guerre civile n'est pas encore advenue. E. Kaestner, *Animadversiones in quaedam Lucani et Propertii loca*, Léna, 1812, p. 2-4, conteste avec force et non sans raison la légitimité de cette justification du futur. Les effets de la guerre civile sont décrits au présent (24-29), et le verbe de la phrase suivante est *contigit*, « il n'a été échu à aucun autre fer [que celui de concitoyens s'entretenant] de s'enfoncer [aussi] profondément » ! Latinistes et hellénistes négligent communément l'idiomatique « imparfait didactique »<sup>29</sup> : l'histoire a montré que les dégâts que Lucain vient de décrire ne sont le fait ni de Pyrrhus ni du Carthaginois. *Erat* ne serait donc pas exclu. Toutefois *erit*, bien compris, se défend et même doit être préféré comme plus idiomatique et comme, des deux variantes, celle qui est la plus susceptible de se voir substituer l'autre (*lectio difficilior*) : « si l'on compare les effets des guerres extérieures et ceux de la guerre civile, on reconnaîtra la primauté des seconds ». C'est le *futurum probabilitatis*, « Futurum der Wahrscheinlichkeit », du latin, non moins ignoré que l'imparfait didactique : « es wird sich herausstellen, dass es so ist, wenn man genau zusieht »<sup>30</sup>.

1,41-45

his, Caesar, Perusina fames Mutinaeque labores  
 accedant fati et quas premit aspera classes  
 Leucas et ardenti seruilia bella sub Aetna,  
 multum Roma tamen debet ciuilibus armis  
 quod tibi res acta est.

45

Toutes les peines de la guerre civile sont compensées par le fait qu'elles ont permis le règne de Néron. On rapproche Sénèque, *epist.*, 86,5, *Ille Carthaginis horror* (Scipion), *cui Roma debet quod tantum semel capta est*, mais *quid* de *multum* (v. 44) ? Si *quod tibi res acta est* est le régime de *debet*, la modification maladroite de *debet* par *multum* brouille le sens, car (le propos de Lucain l'implique) c'est sans restriction que Rome doit à la guerre civile l'avènement de Néron. La difficulté s'atténue si l'on entend « Rome doit beaucoup à la guerre civile parce que ce qui s'y passa prépara ton règne » (ainsi Duff 1928), mais il est de loin préférable, nous semble-t-il, de faire de *quod tibi res acta est* un COD de *debet*. La solution du petit problème consiste à faire de *quod tibi res acta est* une apposition épexégétique à *multum* mise en relief par son rejet et de mettre deux points ou un tiret après le vers 44. La finalité de cette apposition rejetée est de créer un effet de surprise.

1,63-66

sed mihi iam numen ; nec, si te pectore uates  
 accipio, Cirrhaea uelim secreta mouentem

29. Voir la note de notre commentaire (Huelva, 2020) à Properce, 1,13,34. Bothe semble avoir pressenti cet imparfait : « erat sensu simili praesentis sive potius aoristi Graecorum ». Toutefois le passage qu'il allègue, 10,382, *Quem metuis, par huius erat*, « César que tu redoutes, n'était que le rival de Pompée », n'est pas pertinent puisque Pompée n'est plus.
30. Voir K. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*<sup>2</sup>, II, 3, Strasbourg, 1916, p. 791-792. J. Samuelsson, « *Futurum Historicum* im Latein », *Eranos*, 6 (1905-1906), p. 29-44, l'appelle autrement et en recense les occurrences chez Lucain, qui passe pour un des principaux utilisateurs de cet idiotisme.

sollicitare deum Bacchumque auertere Nysa : 65  
tu satis ad uires Romana in carmina dandas.

Après un développement sur la paix universelle que ne manquera pas d'amener le catastérisme de Néron, Lucain reprend son adresse à l'empereur. *Sed* indique bien ce retour mais il manque un mot précisant à qui Lucain parle et quel est le sujet de *mihi iam numen*. La rhétorique du passage suggère non *es mihi numen*, mais *tu mihi numen*. La disparition de *tu* devant *m(ihi)* aura amené un bouche-trou en partie malheureux. Inspiré par Lucain, le Père de la Rue, dans un *regi epinicion* traduit en vers français par Corneille, utilise spontanément *tu* : *Tu mihi, tu regum rex optime, maxime regum | numen eris, Lodoice, mihi que in carmina sacrum | ardorem et dignos coeptis ingentibus ignes | adicies* (25-28).

Roche 2009 glose obscurément *mouentem* par *promouentem* – « *mouere*, précise-t-il, in the context of poetic production (cf. the related idiom with *cieo*) is archaic and poetic » – et rapproche, avec Getty 1940, le célèbre vers de Virgile, *aen.*, 1,262, *longius et uolens fatorum arcana mouebo*. Quel que soit le sens (disputé) du vers de Virgile, *Cirrhaea secreta mouentem* n'a rien à voir avec *fatorum arcana mouebo*, car *Cirrhaea secreta* signifie non les « secrets de Delphes » mais « les recès de Delphes » : les hellénistes se souviendront de Pindare, *pyth.*, 5,68-69, *μυχόν τ' ἀμφέπει μαντήϊον*. Ne comprenant pas *mouentem*, abusivement rendu « who rules mysterious Delphi » par Duff 1928<sup>31</sup>, et soupçonnant que *mouentem* était une sorte d'« erreur polaire » faite par anticipation sémantique de *sollicitare*, nous suggérâmes de lire *tenentem*<sup>32</sup>, « qui habite », à Luck 2009, qui adopta la correction. *Mouentem* pourrait, il est vrai, relever de la représentation et du vocabulaire religieux : « *moveri dicitur templum quum deus ad vaticinandum intrat* », dit Lobeck dans son *Aglaophamus* (Königsberg, 1829, II, p. 831). Comparer Lucain, 5,154-155, *nullo (...) horrore comarum | excussae Laurus, immotaque limina templi*<sup>33</sup>. Toutefois l'idée de déranger, troubler un dieu qui réside dans un lieu en l'appelant à se rendre dans un autre (cf. *Bacchumque auertere Nysa*) semble si pertinente que *tenentem* (cf. 5,230-231, *secreta tenebis | litoris Euboici*) pourrait bien être juste. On ose à peine imaginer que le souvenir ou le rapprochement de 9,1071-1072, *secreta quid arma | mouit*, ait joué un rôle dans la faute présumée *mouentem*.

1,76-77

.....tellus extendere litora nolet  
excutietque fretum.....

31. Le rédacteur (Wieland, 1963) de l'article *moveo* du *TLL* VIII ne s'occupe opportunément pas du passage, que l'*OLD* laisse aussi de côté.

32. F. Barrière nous informe avoir trouvé *secreta tenentem* non dans un manuscrit de Lucain mais chez un commentateur d'Ovide, Paolo Marso, qui cite ainsi le vers de Lucain (Giovanni Tacuino, *P. Ovidii Nasonis Fastorum libri*, Venise, 1508., f. 1v).

33. Voir F. D. Williams (Oxford, 1978, p. 15-16) à l'*incipit* de l'*Hymne à Apollon* de Callimaque, qu'alléguait Lobeck, *Οἶον ὁ τόπόλλωνος ἐσεισάτο δάφνινος ὄρηξ, | οἶα δ' ἄλλον τὸ μέλαθρον*. Williams renvoie à O. Weinreich, *Religionsgeschichtliche Studien*, Darmstadt, 1968, p. 67-74.

Cette manifestation du retour au chaos primitif (*suprema... hora | antiquum referens*<sup>34</sup> *chaos*, 74-75) fait couler beaucoup d'encre. À la suite de G. Luck dans son édition de 2009 mais en justifiant son choix, F. Barrière<sup>35</sup> réhabilite la substitution par Bentley de *quaeret* à *nolet* : « la terre voudra étendre ses rivages et rejettera le flot », traduit-il. Même en admettant, au titre d'une sorte d'« erreur polaire », la correction de Bentley, nous peinons à reconnaître dans le texte qui en résulte une évocation plausible du retour au chaos primitif. « La terre secouera la mer, comme un vêtement dont on se débarrasse », explique justement Paul Lejay<sup>36</sup>. Or l'idée d'« étendre les rivages » (cf. l'expression, mise en exergue par Bentley, *extendere fines*) ne nous paraît pas cadrer avec l'idée d'éliminer la mer : en étendant ses rivages, la terre fera simplement *reculer* la mer. Or *excutiet* dit beaucoup plus. « Le poète, objecte F. B., nous décrit un processus en cours », mais le processus aboutissant à la disparition de l'eau serait l'extension de la terre, non l'extension des rivages de la terre. Il faut donc renoncer à la correction de Bentley. Lejay lui-même conserve *nolet* et entend par *extendere* « tenir les rivages étendus autour des mers ». Si nous croyons que cette explication ne force pas le sens de *extendere*<sup>37</sup>, nous objectons à l'interprétation de Lejay (aujourd'hui pour ainsi dire communément admise) que ce n'est pas en refusant de « tenir les rivages étendus autour des mers » que la terre se débarrassera de la mer et qu'un tel refus fait attendre non l'expulsion de la mer mais au contraire son irruption<sup>38</sup>. F. B. et d'autres rejettent cette dernière idée au motif que c'est non l'inondation mais la disparition de l'eau qui est « une étape nécessaire pour l'embrasement général de l'univers, l'ἐκπύρωσις » (F. B.). C'est pourtant un fait que Lucain prête aux soldats de Pompée un discours sur la « fin du monde » qui comporte une inondation : *Aduenisse diem qui fatum rebus in aeuum | conderet humanis (...) palam est* (7,131-133); *Quis litora ponto | obruta, quis summis cernens in montibus aequor | aetheraque in terras delecto sole cadentem, | tot rerum finem, timeat sibi? Non uacat ullos | pro se ferre metus : Urbi Magnoque timetur* (7,134-138). De surcroît, si l'embrasement général implique la disparition de l'eau, c'est non la terre mais le feu qui opère cette disparition : (*ignis populos*) *uret cum terris, uret cum gurgite ponti* (7,813). Si, dans le passage qui nous intéresse, Lucain a bien en vue une inondation et l'involution du processus de mise en ordre exposé par Ovide au début des *Métamorphoses* (cf. 1,13-14, *nec brachia longo | margine terrarum porrexerat Amphitrite*), alors la leçon *excutiet* n'est plus viable. De fait, Hudson-Williams<sup>39</sup>, qui, entre autres textes, invoque Lucain 7,134 ss., suggère de lire *excipiet*, « will admit, give entry to, the

34. J'adopte la correction *REFERENS* (« qui ramène ») pour *REPETENS* (« qui va rechercher ») que je suggérerai à G. Luck et qui se trouve dans son édition (« Reclam ») de 2009. F. Barrière l'approuve dans son article très détaillé « Une représentation du chaos et de la conflagration finale : note à Lucain 1, 72-80 », *Latomus*, 79 (2020), p. 184-198, spéc. p. 185-187.

35. « Une représentation du chaos », p. 191-195.

36. Commentaire du chant I, Paris, 1894.

37. L'explication qu'expose Housman 1926, « *extendere nolet, desinet in planitiem porrigere, erigere incipiet* », nous semble, comme à F. B., forcée.

38. C'est si vrai que, pour rendre *excutiet* compatible avec l'idée d'inondation, certains ne craignaient pas, à la faveur d'un solécisme énorme, de faire porter sur *excutiet* la négation contenue dans *nolet* : « the land shall no more seek to advance her shore-line nor throw off the sea » (Haskins 1887).

39. *The Classical Review*, 2 (1952), p. 68-69.

sea », et cite des passages où *excudere* et *excipere* sont variantes. Mais le mot correspondant au sens postulé par Hudson-Williams serait plutôt *accipiet*, car *excipere* dit à propos d'une masse d'eau signifie normalement « prendre de plein fouet », « (avoir à) soutenir le choc » : voir 1,220-221, *primus in obliquum sonipes opponitur amnem | excepturus aquas*. *Accipiet* prendrait avec à-propos le contrepied de *nolet* et exprimerait bien le consentement de la terre devenue folle, comme la lune qui veut prendre la trajectoire céleste du soleil (1,77-79), et renonçant de son propre chef à sa fonction de tenir la mer en respect. On a objecté que le phénomène de l'inondation n'est en soi pas aussi extraordinaire que les autres manifestations du retour au chaos évoquées par Lucain : *accipiet* fait pièce à cette objection, car c'est dans le fait d'être voulue par la terre que réside le caractère extraordinaire de son inondation. Nous supposons le processus de faute suivant : *accipiet* < *excipiet* (sous l'influence de *extendere*) < *excutiet*.

2,695-698

Dum iuga curuantur mali dumque ardua pinus      695  
erigitur, pauidi classis siluere magistri,  
strictaque pandentes deducunt carbasa nautae  
nec quatiant ualidos, ne sibilet aura, rudentes.

Du vers 695 on rapproche 5,418-419, *Hic (Aquila) utinam summi curuet carchesia mali | incumbatque furens et Graia ad moenia perflet*, mais, tout en ignorant le passage rapproché, E. de Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques en latin*, Mâcon, 1935, p. 43-44, conteste à bon droit, ce semble, la pertinence de *iuga curuantur mali* au sens de « les antennes du mât se courbent » (ainsi également F. B.). Saint-Denis rapporte ces mots « à l'érection du mât, que l'on assujettit dans son emplanture » et croit que l'expression du poète correspond aux tours techniques *malum deligatum, parastatae uinctae*<sup>40</sup> (pièces de bois, *iuga* chez Lucain, enserrées dans un collier et assujettissant le mât, explique-t-il). Mais *curuantur* peut-il correspondre à *uinciuntur*? L'explication de E. de Saint-Denis, que, sans le citer, le *TLL* VII,2 643,20-24 est tenté d'accepter, appellerait plutôt *cinguntur, coguntur* ou *necuntur*. Le faux parallèle du v. 5,418 (*iuga mali / summi carchesia mali*) serait responsable de l'intrusion de *curuantur* en 2,695.

En préférant à *pandentes* (v. 697) la variante isolée *pandentes*<sup>41</sup>, qui forme avec *deducunt* une expression redondante, F. B., croyons-nous, enlève au tableau de Lucain une touche non seulement pittoresque mais très pertinente, que semble avoir relevée Silius Italicus, 3,129-130, *promota ratis pendentibus arbore nautis | aptabat sensim pulsanti carbasa uento*. Silius est plus explicite que Lucain, chez qui *pandentes* n'est pas déterminé, mais on ne saurait opposer cette indétermination à la leçon *pandentes*. Dans son examen de l'emploi des verbes *pendeo* et *suspendo* dans la poésie latine<sup>42</sup>, Mozley range le passage de Silius qu'il croit inspiré de Lucain dans la rubrique « to be precariously perched ». Dans la rubrique suivante, « to hover », Mozley cite Silius 13,327, *pendenti similis Pan semper*. Un tel emploi absolu est envisageable chez

40. Voir L. Casson, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, 1971, p. 237.

41. A. Jal, *Glossaire nautique*, Paris, 1848, p. 1039 s. v. *nauta*, cite le vers 697 avec *prudentes*, qui doit être un *lapsus calami* ou une faute de typographie, par ailleurs curieuse (voir ma note à Properce, 1,20,29).

42. *The Classical Weekly*, 24 (1933), p. 177-180.

Lucain, même si Silius semble avoir pris le parti d'être plus explicite. Dans son édition de 1728, Oudendorp cite un passage d'Ovide (*met.*, 3,615-616) qui lui paraît illustrer le tableau de Lucain : *quo non alius conscendere summas | ocior antennis prenoque rudente relabi*<sup>43</sup>. Pour éviter le sifflement des cordages, les matelots, dit Oudendorp, larguent les voiles non *stantes in navi* mais en se hissant sur le mât au moyen des cordages, *in malo & funibus pendentes manu laxabant ea, & demittebant*. Le participe *pendentes* fait bien entendre que la manœuvre évitée, *nec quantiunt ualidos, ne sibilet aura, rudentes*, serait, si elle était effectuée, accompli *stando in navi*. En effet, *uelum deducere*, c'est « laisser tomber la voile dont on vient de dénouer les rabans de ferlage »<sup>44</sup> et ce dénouement ne peut pas être effectué *stando in navi* : il est accompli *pendendo* ; « les gabiers, à califourchon sur la vergue, déferlent la voile d'en haut »<sup>45</sup>. L'explication d'Oudendorp a toutefois ceci d'erroné que, selon elle, pour déployer les voiles, les matelots se hissent sur le mât *au lieu de* secouer les cordages en se tenant sur le pont. En réalité, ils *se contentent de* se hisser sur le mât pour déployer les voiles. L'interprétation de Lionel Casson est juste : « the men, hanging [from the yards], lower the furled canvas and do not shake the stout brails so as not to make the wind whistle [sc. by whipping the lines briskly to get them to run] »<sup>46</sup>. Les poètes, notamment Virgile<sup>47</sup>, évoquent l'opération que les matelots évitent d'effectuer pour ne pas être découverts.

3,445-449

..... gemuere uidentes 445  
 Gallorum populi, muris sed clausa iuuentus  
 exultat ; quis enim laesos impune putaret  
 esse deos ? Seruat multos fortuna nocentes  
 et tantum miseris irasci numina possunt.

Les Marseillais assiégés exultent à l'idée que les dieux vont venger l'abattage des arbres de la forêt sacrée de Saint-Pons (identification topographique de C. Jullian). Mais c'est sans compter avec la perversité qui veut que la fortune épargne les coupables et qu'il ne reste plus aux dieux qu'à frapper les innocents. En l'état du texte transmis, *multos* est plus que superflu : si la fortune n'épargne qu'une partie des coupables, il en reste que les dieux peuvent punir et la proposition *tantum... possunt* est du même coup invalidée. *Multos* est peut-être un bouche-trou destiné à remédier à la

43. Scheffer, *De militia navali*, Upsale, 1654, p. 108-109 cite Silius et Lucain sans suggérer l'explication d'Oudendorp.

44. Jal, *Glossaire nautique*, p. 572 s. v. *deducere*. *Stricta* signifie « (voiles) serrées sur leurs vergues » (Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques*, p. 106).

45. Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques*, p. 58.

46. *Ships and Seamanship*, p. 277. Comparer Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques*, p. 94 : « secouer les cordages, pour déployer les voiles, comme le montre le vers précédent. Il s'agit donc des cargues, et l'expression est synonyme de celle de Virgile, *excussos laxare rudentes*, Aen. 3, 267 ».

47. Voir A. Jal, *Études sur la marine antique*, Paris, 1861, p. 376 ; Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques*, p. 58 ; N. Horsfall (Leyde, Boston, 2006, p. 212) à Virgile, *aen.*, 3,266. Selon Horsfall, « The Trojans shake out, or "whip" the brails (207), to make them run clear (if one does not, the yard is probably doomed) ». La parenthèse est obscure.

perte d'un mot, *quamquam* (*quamquam seruat*, « cependant<sup>48</sup> la fortune épargne... »), qui réduirait la brutalité extrême de la transition entre les deux propositions. Le texte implique par ailleurs une opposition entre coupables et innocents, or *miseris* ne peut exprimer cette idée d'innocence : un mot tel que *inmeritis* (cf. 7,450) ou *castis* (cf. 10,369-370, *quem non e nobis credit Cleopatra nocentem | a quo casta fuit*) paraît nécessaire.

5,427-429

.....flexo nauita cornu  
obliquat laeuo pede carbasa summaque pandens  
sipara uelorum perituras colligit auras.

« Les auteurs anciens, ceux qui ont le mieux parlé la langue des marins, ne sont pas heureux avec leurs traducteurs ; nous l'avons montré pour Virgile (v. notre *Virgilius nauticus*) ; nous venons de le montrer pour Pline et Catulle : voici maintenant pour Lucain (suivent les vers reproduits ci-dessus, sauf qu'à la place de *sipara* l'auteur lit *suppara*<sup>49</sup>). M. Greslou (Pancoucke, 1835) traduit ainsi : “Les matelots *courbent* les antennes, et *tendent sur la gauche les petites voiles supérieures*, pour faire entrer *dans leurs plis une partie du vent*, qui sans cela se perdrait dans les airs”. Lucain dit clairement : “Le capitaine fait haler les écoutes gauches pour obliquer les voiles, dont les antennes sont tournées” (du côté du vent) ; “et, déployant les voiles supérieures, il profite d'un souffle de vent qui serait perdu pour le navire sans cette précaution”. Un marin dirait en moins de mots, mais non pas plus exactement que le poète : “Le capitaine fait orienter ses voiles Babord amures, et border ses voiles hautes pour profiter de tout le vent”. Ce passage et les deux précédents prouvent, – et nous l'avons démontré ailleurs par d'autres textes, – que la navigation au plus près étaient connue des anciens. Les critiques qui en ont douté ne connaissaient point les vers que nous venons de rapporter, ou ils en ont ignoré le sens véritable, que nous avons cru devoir restituer ici »<sup>50</sup>. Dans le mémoire inédit (p. 517-518) d'une HDR soutenue à l'EPHE le 12.XI.2021, F. B. fait progresser l'établissement du texte en défendant, au v. 428, la leçon *tendens* d'Isidore de Séville contre les variantes de la tradition directe, *pendens*, la première étape de la corruption présumée, et *pandens*, l'étape suivante<sup>51</sup>. Casson, *Ships and Seamanship*, p. 241-242, ne conteste pas *pandens*<sup>52</sup>, et cite, outre le passage de Sénèque qui inspire Lucain et contient *intendens*, un passage pertinent d'Épictète, ἐπαίρεις τοὺς σιφάρους. Ce passage et Stace, *silvae*, 3,2,27, *uos summis adnectite sipara uelis*, suggèrent que *summaque tendens sipara uelorum* signifie non « tendant l'extrémité des voiles de perroquet » (F. B.), mais « tendant les perroquets hissés au dessus du reste de la voilure ». Le génitif *uelorum* dépend de *summa*, comme *orbis*

48. Voir 2,550 ; 8,412.

49. Voir Housman, *SIPARVM AND SVPPARVS*, *Classical Papers*, 1972, III, p. 996-999.

50. Jal, *Glossaire nautique*, p. 1166 (s. v. *pes* « écoute »).

51. Dans son étude publiée en 1919 *SIPARVM AND SVPPARVS*, Housman cite le témoignage d'Isidore de Séville avec la leçon *tendens* mais il imprime le passage de Lucain avec la leçon *pandens*. Dans son édition de Lucain (1926), il mentionne *tendens* mais conserve *pandens*. En 1935, Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques*, p. 109 s. v. *Supparum* ne connaît pas encore Housman.

52. Saint-Denis, *Le vocabulaire des manœuvres nautiques en latin*, p. 85 admet aussi *pandens*.

dans *extremique orbis Hiberi* (7,541) ou dans *ultimos orbis Britannos* (Horace, *carm.*, 1,35,30, avec le commentaire de Lucian Müller; l'interprétation de *extremi orbis* comme génitif, « les Hibères du bout de la terre habitée », semble moins bonne). Nous étions parvenu à cette explication quand nous eûmes la joie de la retrouver chez Bernhard Graser, qui consacre une étude pointilleuse aux *sipara* dans ses *Untersuchungen ueber das Seewesen des Alterthums* (1867, p. 220 pour le passage de Lucain).

#### IV. Horatiana

À propos d'Horace, *ars poetica*, 28, *Serpit humi tutus nimium timidusque procellae*, nous avons écrit<sup>53</sup> ceci : « Le poète trop timoré risque, argue Horace, d'être terre à terre. Le sens réclame non *tutus* « (trop) à l'abri » mais *cautus*. La séquence *tutus et intra spem ueniae cautus* (v. 266-267), « restant à l'abri et se maintenant prudemment dans les limites de l'acceptable », ne montre nullement l'équivalence sémantique de *tutus* et de *cautus* ». Nous ignorions les pages où E. Norden<sup>54</sup> réunit les passages dans lesquels *tutus* est employé à propos de la modestie des ambitions littéraires. Avons-nous été *parum cauti* en suggérant la substitution de *cautus* à *tutus* ? Il reste que l'adverbe *nimum* fait la différence : l'idée de défaut ou d'excès est appropriée à la frilosité (*timidus*, *cautus*), mais, si l'on peut être insuffisamment à l'abri (*tutus*), on ne peut guère l'être trop, *nimum*. Or en l'état du texte *nimum* ne saurait se rapporter au seul *timidus*. Horace aurait-il donc écrit *tutus timidus nimumque procellae*, c'est-à-dire *tutus nimumque timidus procellae* ? Pour l'homéotéleute, rapprocher 371, *Casellius Aulus* ; 453, *morbus regius* ; *epist.*, 2,2,7-8, *litterulis Graecis imbutus, idoneus arti | cuilibet*. Nous avons eu l'occasion de signaler les libertés de l'ordre des mots dans les poèmes hexamétriques d'Horace en défendant au v. 88 la correction de Wilamowitz, *Cur prae nescire pudens quam discere malo ?*, où *pudens quam* est mis pour *quam pudens*. On trouve au v. 86 *descriptas seruare uices operumque colores* pour *descriptas seruare uices coloresque operum*<sup>55</sup>. La « normalisation » *tutus nimum timidusque procellae* aura amené une difficulté, moins domageable, certes, que le *cur nescire pudens prae quam discere malo* des mss. au v. 88.

53. *ASHP*, 152, 2021, p. 151.

54. *Kleine Schriften zum klassischen Altertum*, Berlin, 1966, p. 8-10 (reproduction de sa dissertation de 1891 *In Varronis saturas Menippeas observationes selectae*).

55. Nisbet, « The Word Order of Horace's Odes », *Proceedings of the British Academy*, 93 (1999), p. 153, voit « a stranger instance of a displaced genitive » dans *carm.*, 1,35,5-8, *te pauper ambit sollicita prece | ruris colonus, te dominam aequoris | quicumque Bithyna lacessit | Carpathium pelagus carina*, où « *ruris* must be taken not with *colonus*, where it is otiose, but with *dominam*, where it is needed to balance *aequoris* ». Selon nous, Horace a moins « déplacé » le génitif *ruris* qu'il n'a fait l'économie d'une occurrence de *dominam* dans la séquence *te... colonus*. Cet elliptisme est latin (nous en verrons plus bas un exemple qui échappe à la sagacité des érudits) et nous croyons que Nisbet a tort de critiquer le propos de Housman selon lequel « every Roman child felt in the marrow of his bone that *ruris* depended on *dominam* ». L'esprit de symétrie des Romains leur permettait de ne pas buter sur l'ellipse, malgré la tentation de rapporter *ruris* à *colonus*, piège dans lequel tombe aisément, il est vrai, un locuteur des langues modernes, où l'ordre des mots est moins flexible.

Nous n'avons pas craint de restituer<sup>56</sup> un mot rarissime, *splenosus*, « rateleux », dans *ars poetica*, 172. Ce n'est pas le seul endroit où, chez Horace, un mot banal aura pris la place d'un mot moins fréquent. Dans un passage de la célèbre ode relative à Faunus (3,18) où nous proposâmes voilà dix ans<sup>57</sup> de substituer *aggestas* au superflu *agrestes*, à savoir *inter audacis lupus errat agnus*, | *spargit agrestis tibi silua frondis*, | *gaudet inuisam pepulisse fossor* | *ter pede terram* (13-16), nous nous étonnons aujourd'hui qu'Horace ait pu dire que le laboureur de Mandela<sup>58</sup> « hait » la terre que c'est ordinairement son dur métier de retourner mais que, le jour de la fête locale de Faunus, il se réjouit de frapper des pieds. Si nous apprécions l'humour consistant à donner la *tripudatio* comme un moyen de se venger de l'effort que le travail de la terre a coûté au laboureur, *inuisam* nous semble trop fort pour marquer les dispositions d'esprit du laboureur à l'égard de la terre<sup>59</sup>. Nous suggérons que le poète avait dit que, ce jour présumé de décembre, le *fossor* se réjouit de frapper la terre sans la blesser, *inlaesam* : cf. *Octavia*, 413-415, *uomere immunem prius* | *sulcare terram, laesa quae fruges suas* | *interior alte condidit sacro sinu*. L'adjectif plutôt rare, attesté chez Tibulle et Ovide, n'est pas chez Horace mais pourquoi ce dernier n'aurait-il pas pu l'employer ?

Dans le premier livre des *Odes* d'Horace se trouve un poème badin (VI) où le poète joue sur le lieu commun « n'ayant pas le souffle que requiert la poésie épique, je me cantonne à un genre inférieur ». En l'occurrence, pour chanter les hauts faits d'Agrippa, Horace suggère qu'on lui préfère Varius, l'auteur d'un *Thyeste* perdu qui fut la plus célèbre tragédie romaine. L'odelette sans prétention mais spirituelle pâtit d'une imparfaite transmission. Si la *Teubneriana* de Shackleton Bailey (2001<sup>4</sup>) offre un texte supérieur à tous les autres, il reste qu'elle n'adopte pas l'amélioration

56. *ASHP*, 152, 2021, p. 157.

57. *Mélanges Lucienne Deschamps*, Bordeaux, 2013, p. 201. A. J. Woodman, *Horace: Odes Book III*, Cambridge (« Green and Yellow »), 2022, p. 272 ignore *aggestas* et envisage de joindre *agrestis* à *silua*, ce qui, loin d'éliminer la difficulté, l'aggrave très fortement, car l'épithète doit qualifier *frondis*. En changeant les *Nonae... Decembres* (v. 11) en *Nonae... Apriles*, Woodman transforme en effloraison printanière l'hommage de la phyllobolie délicatement et astucieusement indiqué, croyons-nous, par Horace avec les mots *spargit tibi frondis*. *Apriles* nous paraît incompatible avec la destination des *Faunalia* évoqués par Horace, laquelle est précisément, si nous ne nous abusons, d'obtenir la bienveillance de Faunus à la belle saison (voir W. Mannhardt, *Antike Wald- und Feldkulte*, Berlin, 1877, p. 117). *Aprica* v. 2 est donc à prendre proleptiquement, « quand les *rura* seront *aprica* ». Certes, la troisième strophe évoque le bétail gambadant *herboso campo*, mais un commentateur moderne du nord ne doit pas se fonder sur son expérience pour défendre la non-conformité de ce tableau au climat antique de Mandela au début de décembre. La métrique exclut la substitution du mois de février à celui de décembre dans le vers corrigé par Woodman. C'est bien dommage, car le 13 février (Ovide, *fasti*, 2,193), on sacrifie à Faunus en son temple de l'île Tibérine et deux jours plus tard (*fasti*, 2,267) sont célébrés les *Lupercalia*, qui, selon les analyses de Mannhardt (*Mythologische Forschungen*, Strasbourg, 1884, p. 91-100), mettent en scène la renaissance du « Vegetationsdämon » (Faunus) après sa mort hivernale. Replacé dans un tel contexte, le sacrifice horatien du chevreau le 5 décembre pourrait faire sens : c'est la mort du « Vegetationsdämon » qu'on célébrerait tout en l'appelant à renaître et à déployer sa faveur le moment venu.

58. Voir K. Latte, *Römische Religionsgeschichte*, Munich, 1960, p. 84.

59. Nous opposons *epistulae*, 2,1,140-141, *condita post frumenta leuantes tempore festo* | *corpus et ipsum animum spe finis dura ferentem*. Remarquer qu'Horace n'a pas plus en vue ici que dans l'ode 3,18 une fête printanière.

évidente *strictis* (Bentley) pour *sectis* au v. 18 : les *uirgines* dont parle Horace, en tant que poète érotique, ne luttent avec les garçons ni avec des ongles au préalable coupés, émoussés ou même aiguisés, ni au point d'avoir les ongles pour ainsi dire coupés, mais, si l'on me passe l'expression, « toutes griffes dehors », comme on dit *strictis gladiis*. On trouve *strictis unguibus* à propos d'aigles chez Stace (*theb.*, 3,535). « Eagles, unlike girls, have retractable claws », remarquent, dans leur commentaire (Oxford, 1970) du premier livre des *Odes*, Nisbet et Hubbard. Qui n'admirerait chez des philologues un sens de l'observation aussi fin ? Mais il s'agit d'une image : les ongles sont les glaives de ces filles. Cette faute de texte n'est rien en regard de celles qui gâchent la strophe pénultième. Elle opposait à la figure du poète érotique (Horace) développée dans la dernière strophe la figure du poète épique (Varius) :

Quis Martem tunica tectum adamantina  
digne scripserit aut puluere Troico  
nigrum Merionen aut ope Palladis           15  
Tydiden superis parem ?

Nos conuiuia, nos proelia uirginum  
*strictis* in iuuenes unguibus acrium  
cantamus, uacui siue quid urimur,  
non praeter solitum leues.                       20

Nisbet et Hubbard exposent suffisamment l'insurmontable difficulté de la question « qui écrirait dignement Mars, etc. ? » et l'infélicité de l'ablation de la strophe ou de son transfert (ainsi Housman) après la première strophe, avec le changement de l'interrogatif *quis* en le relatif *qui*. Shackleton Bailey suggère de changer *quis* en *hic* (Varius), mais il s'agit là d'une correction très maladroite. C'est en effet l'énergique *tu* que *nos* implique : *Tu Martem tunica tectum adamantina digne scripseris*<sup>60</sup>, « c'est à toi qu'il revient d'écrire dignement Mars revêtu de sa tunique adamantine ». Notre émendation justifie aussi *scripserit*, qui, dans le texte transmis, est un étrange subjonctif (« qui écrirait... ? », « qui pourrait écrire... ? ») : c'est en réalité un futur antérieur idiomatique, de la même nature que le bien connu *tu uideris* ou *uideris tu*, « à toi de voir ». *Scripseris* équivaut en effet au futur simple, dont il a, ici, employé à la seconde personne, la valeur prescriptive<sup>61</sup>. Signalons l'erreur consistant, dans

60. On sait que les poètes traitent *-is* au subjonctif parfait et au futur antérieur tantôt comme une syllabe brève (ainsi dans notre passage), tantôt comme une longue : voir par exemple R. Westphal, *Die Verbal-Flexion der lateinischen Sprache*, Iéna, 1873, p. 115 et 264. K. Brugmann, « Beiträge zur Conjugationslehre » dans H. Osthoff et K. B., *Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, III, Leipzig, 1880, p. 29 explique la variation par une confusion des quantités originelles du subjonctif parfait (syllabe longue) et du futur antérieur (syllabe brève).

61. Voir R. Kühner et C. Stegmann, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, Satzlehre*, II, Hannover, 1912, p. 149, § 3. Anm. 1. Ils allèguent, en dehors de la formule *uideris*, des passages de Plaute, ce qui suggère que le tour appartient à la langue familière (voir J. B. Hofmann et A. Szantyr, *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, 1972<sup>3</sup>, p. 323). Si le système conditionnel d'Horace, *serm.*, 2,2,54-55, *frustra uitium uitaueris illud, si te alio prauum detorseris*, emporte une prescription (cf. 1,1,103-104, *non ego, auarum | cum ueto te fieri, uappam iubeo ac nebulonem*), le futur antérieur *uitaueris* (= *uitabis*) n'est pas par lui-même prescriptif. Les commentateurs, dont le plus récent est K. Freudenburg (Cambridge Greek and Latin Classics, 2021), paraissent juger que *uitaueris* ne vaut pas une note. Nous supposons qu'ils écartent tacitement l'interprétation par deux subjonctifs. Les exégètes

le célèbre discours de Tibère sur le « procès de Pison père » (Tacite, *ann.*, 3,12, *id solum Germanico super leges praestiterimus...*), à rendre *praestiterimus* dans les langues vernaculaires par un futur antérieur : le sens est « nous ne ferons, nous ne voulons faire, en matière de dépassement des lois, à Germanicus que cette unique faveur... »<sup>62</sup>. Delbrück<sup>63</sup> expose magistralement les raisons pour lesquelles ce futur antérieur – originellement, comme le découvrit Karl Brugmann<sup>64</sup> – un subjonctif aoriste, n’a pas dans les exemples évoqués le sens du futur antérieur proprement dit. Comment *TV... SCRIPSERIS* est-il devenu *QVIS... SCRIPSERIT*? Les trois jambages de *TV* auront été absorbés par *M-*, ce qui aura amené le bouche-trou malheureux *QVIS* et le changement subséquent de *SCRIPSERIS* en *SCRIPSERIT*. Les commentateurs d’Horace<sup>65</sup> ne comprennent pas la construction des derniers vers, *uacui siue quid urimur, non praeter solitum leues*. « *Leues*, disent Nisbet et Hubbard d’une manière sibylline mais assez nette pour indiquer que la construction leur a échappé, is co-ordinate with *uacui* in terms of grammar, though not of sense » ; il faut comprendre *siue quid uacui urimur, <urimur> non praeter solitum leues*. Comparer Properce 4,11,79, *et si quid doliturus eris, <id doleto> sine testibus ullis*; 4,1,9, *Qua gradibus domus ista <se tollit>, Remi <domus> se sustulit olim*<sup>66</sup>; 1,15,32, *sis quodcumque uoles, non aliena tamen <eris>*<sup>67</sup>. Puisqu’on en est au chapitre des mésententes, signalons que chez Horace, *carm.*, 1,9,21-24, *nunc et latentis proditor intimo | gratus puellae risus ab angulo | pignusque dereptum lacertis | aut digito male pertinaci*, l’on est censé reprendre *repetantur* v. 20. Nous soupçonnons que *proditor* est non le nom d’agent bien connu mais un impératif passif, « que se révèle » ; comparer *contemplator* et *nutritor* (sens actif) chez Virgile<sup>68</sup>. Horace a *abito* et *abstineto*, *carm.*, 3,14,24 et

(mais non le *TLL* V,1 2204,6) se méprennent aussi sur *carm.*, 1,11,6-7, *dum loquimur; fugerit inuida | aetas*, qui signifie « pendant que nous parlerons (et non « pendant que nous parlons »), le temps qui nous est compté s’écoulera » ; il y a là deux idiotismes, *loquimur* pour *loquemur* et *fugerit* pour *fugiet*.

62. Voir J. Schmalz, « 31. Zur Methodik des Lateinunterrichts », *Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, 126 (1892), p. 364-365.
63. B. Delbrück, *Vergleichende Syntax der indogermanischen Sprachen*, II, Strasbourg, 1897, p. 320-330.
64. « Beiträge zur Conjugationslehre », p. 28-34. L’exposé par ailleurs admirable de Madvig sur le *futurum exactum*, à savoir *Opuscula academica altera*, Copenhague, 1842, p. 82-97, repris et révisé, mais sans tenir compte de Brugmann, dans *Opuscula academica*, Copenhague, 1887<sup>2</sup>, p. 469-477, pâtit de l’ignorance de l’origine de cette forme.
65. Ainsi C. O. Brink, « Horatian Notes: Despised Readings in the Manuscripts of the *Odes* », *Proceedings of the Cambridge Philological Society*, 15 (1969), p. 2, et Shackleton Bailey, qui renvoie à Brink. Même Lucian Müller, dans son commentaire des *Odes* et des *Épodes*, s’est mépris.
66. Voir « Commenter Properce, une affaire complexe et éminemment philologique », *Exemplaria Classica*, 21 (2017), p. 186.
67. Voir notre édition commentée de la *monobiblos*, Huelva, 2020, p. 227.
68. L. Quicherat, *Lettre à M. J.-L. Burnouf sur l’impératif latin*, Paris, 1841 (31 p.), rassemble, entre autres, les témoignages des grammairiens romains relatifs à cet impératif. La citation (p. 15) de la *Loi des douze tables* qui comprend les formes passives *adicator*, *deicator* et *uerberator* est en réalité un essai de restitution mené par le célèbre juriste Cujas d’après les témoignages qui se rapportent à la *Tabula VIII.13*, p. 146-147 Schoell. Le passif *torquetor* allégué par A. Gandiglio, *Grammatica latina ad uso dei ginnasi e dei licei*, Bologne, 1916, p. VIII n. 1 et « Addenda alla morfologia latina », *Bollettino di filologia classica*, 25, 1919, p. 105 est une correction de A. Kiessling pour *torqueatur* dans Sénèque le Rhéteur, *controversiae*, 10,5 (34),2 (p. 503 de la Teubneriana de 1872 procurée par Kiessling). Il est vrai que la variante *torquetor* peut paraître soutenir *torquetor*, dont *torqueatur* serait une banalisation ;

27,69. La correction (Rutgers) de *miscentur* (3,19,12) en *miscentor* séduit toujours. Au début de la sixième ode, *Scriberis Vario fortis et hostium | uictor Maeonii carminis alite*, Nisbet et Hubbard défendent, après tant d'autres, l'emploi de l'ablatif sans *a(b)* pour marquer le complément d'agent renvoyant à un être animé. S'il n'y a intrinsèquement pas d'objection grammaticale à leur opposer, il convient néanmoins de remarquer que dans le « décisive parallel » qu'ils allèguent, à savoir Silius Italicus, 13,409, *cetera quae poscis maiori uate canentur*, la métrique requiert la forme *uate* : pourquoi Horace a-t-il recouru ici à l'ablatif quand il pouvait utiliser le datif de l'agent ?<sup>69</sup> *Alite* introduit l'unique syllabe finale brève de vers et le vers concerné est, dans cette ode, le seul qui n'observe pas la synaphie prosodique entre les composantes de la strophe. Cette synaphie est parfaite si l'on adopte le datif de l'agent *aliti* (Passerat). Il est vrai qu'Horace ne s'est pas astreint au respect absolu de la synaphie prosodique dans les huit autres poèmes composés dans le même type de strophe. Mais l'absence de contrainte métrique justifiant *alite* est, contre cette leçon, une objection forte.

---

quelques lignes plus bas, on trouve les variantes *moriatur*, *moritur*, *moritor*, cette dernière leçon étant aussi alléguée par Gandiglio d'après Kiessling ! Si *moritor* est la bonne variante, alors son pendant *torquetor* est une bonne conjecture. *Dantor*, aussi allégué par Gandiglio, est une correction apparemment séduisante de Guyet et de Ribbeck dans Pomponius, *Campani*, 27 p. 274 Ribbeck<sup>3</sup>, *dato publicitus Dossenno et fullonibus | cibaria*. Il ne paraît y avoir aucun exemple non restitué de cet impératif passif d'un verbe actif, en dehors des modèles de conjugaison des grammairiens anciens (et modernes ; même K. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*<sup>2</sup>, II 3, p. 578 illustre cet impératif au moyen d'un *dator* et d'un *dantor* peut-être sortis de son chapeau). Est-ce à dire que *-tor / -ntor* ne furent jamais, comme paraît le professer M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*<sup>5</sup>, Munich, 1977, p. 572, que des formes de déponents ? Si, à côté des déponents *uito = uititor*, *obsequito = obsequitor*, etc., les formes *censento* (inscription) et *initianto = censentor*, *initiantor* sont des passifs (ainsi Neue-Wagener, *Formenlehre*, III, Berlin, 1897<sup>3</sup>, p. 213 ; voir Brugmann, « Zur geschichte der personalendungen », dans H. Osthoff et K. B., *Morphologische Untersuchungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, I, Leipzig, 1878, p. 167-168 n. 1), nous ne voyons pas pourquoi *torquetor*, *proditor*, *dantor* ne pourraient pas être des impératifs passifs proprement dits. Le fait que *initior* et *censor* (G. Curtius, *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 7 [1849], p. 346B, fut le premier à voir dans l'osque *censamur* l'équivalent du latin *censetor*) sont aussi connus comme déponents n'affecte pas notre argument.

69. Voir H. Tillmann, *De dativo verbis passivis linguae Latinae subiecto, qui vocatur Graecus*, dans *Acta seminarii philologici Erlangensis*, II, Erlangen, 1881, p. 97 n. 1 : *cum poetae, ut infra in § 5 demonstrabimus, nisi legibus metricis coacti nudo ablativo pro dativo uti non soleant, ultima autem nominis "alite" syllaba in fine versus collocata tamquam extra illas leges sit, Passeratii emendationi "aliti" adscriptipulandum esse arbitror.*